

L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMES DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



VOLUME II, N° 9
Octobre 1936

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Comité d'honneur :

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec
 Le cardinal-archevêque de Québec
 L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université
 Le président général de l'Université
 Le recteur de l'Université
 Le président de la Commission d'Administration de l'Université
 Le premier ministre de la province de Québec
 Le secrétaire de la province de Québec
 Son Honneur le maire de Montréal

Conseil général :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :
 Théologie : Abbé Irénée Lussier, M. Arthur Delorme, p.s.s.
 Droit : Me Charles-Emile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires).
 Médecine : Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.
 Philosophie : Mlle Juliette Chabot et M. Hermas Bastien.
 Lettres : MM. René Guenette et Jean-Marie Gauvreau (délégués provisoires).
 Sciences : Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.
 Chirurgie dentaire : Docteur Denis Forest, Docteur Ad L'Archevêque.
 Pharmacie : MM. Paul Gagnon et Marius Létourneau.
 Sciences sociales : Me Fernand Chaussé et Me Alfred Labelle.
 Agriculture : MM. Fernand Corminbœuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).
 Médecine vétérinaire : Docteur J.-H. Villeneuve (délégué provisoire).
 Optométrie : MM. Armand Messier et Roland de Montigny.
 M. Léon Lortie (Sciences), assistant-secrétaire.
 Le président de l'Association générale des étudiants.

Comité exécutif :

Me Arthur Vallée (Droit), président.
 Docteur Ernest Charron (Chirurgie dentaire), 1er vice-président.
 Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 2e vice-président.
 M. Jules Labarre (Pharmacie et Sciences), secrétaire.
 M. Yves Leduc (Droit et Sciences Sociales), trésorier.
 Docteur Stephen Langevin, ancien président.
 Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

Comité du Fonds des Anciens :

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Henri Lanctôt, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Docteur Louis-Charles Simard, trésorier.

L'Action Universitaire :

Jean Bruchesi (Droit), rédacteur en chef.

Vérificateur honoraire : Jean Valiquette (H.E.C.)

NOUS COMPTONS SUR EUX

Les Anciens, dont les noms suivent, sont au nombre de ceux qui ont en mains les destinées du Canada ou de la province de Québec. Plusieurs sont ministres à Ottawa ou à Québec. Le nouveau premier ministre de la province de Québec est un diplômé de la Faculté de droit. Tous doivent comprendre l'impérieux devoir qui leur incombe d'aider à la solution du problème de l'Université de Montréal. Ils peuvent, s'ils le veulent, sauver leur Alma Mater et en régler le sort une fois pour toutes. Qu'attendent-ils pour agir ?

Sénateurs

BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPE	Droit 1894	FAUTEUX, G.-ANDRÉ	Droit 1900
BOURGEOIS, CHARLES	Droit 1904	LACASSE, GUSTAVE	Médecine 1913
DANDURAND, RAOUL	Droit 1883	LEMIEUX, RODOLPHE	Droit 1891
RAINVILLE, JOSEPH-H.	Droit 1900		

Députés aux Communes

(Élection du 14 octobre 1935)

BERTRAND, ERNEST	Droit 1915	Montréal-Laurier	FERRON, ÉMILE	Droit 1922	Berthier-Maskinongé
CARDIN, P.-J.-A.	Droit 1908	Richelieu-Verchères	FONTAINE, T.-A.	Droit 1917	Saint-Hyacinthe-Bagot
CASGRAIN, PIERRE-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay	FOURNIER, ALPHONSE	Droit 1923	Hull
CRÊTE, J.-A.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Lafleche	LACOMBE, LIGUORI	Droit 1922	Deux-Montagnes
DENIS, AZELLUS	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis	MERCIER, PAUL	Droit 1912	Montréal-Saint-Henri
DESLAURIERS, HERMAS	Médecine	Montréal-Sainte-Marie	RAYMOND, MAXIME	Droit 1908	Beauharnois
FERLAND, C.-ÉDOUARD	Droit 1917	Joliette-L'Assomption	THAUVETTE, JOS.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
		Montcalm	WERMENLINGER, E.-J.	Génie civil 1911	Montréal-Verdun

Conseillers législatifs

CHAMPAGNE, HECTOR	Droit 1884	DUTREMBLAY, PAMPHILE	Droit 1901
DANIEL, JOSEPH-F.	Droit 1896	LEMIEUX, GUSTAVE	Chirurgie dentaire 1894

Députés à l'Assemblée législative

(Élection du 17 août 1936)

BARRETTE, HERMANN	Droit 1920	Terrebonne	LANGLAIS, HORM.	Sc. com. 1914	Iles-de-la-Madeleine
BÉLANGER, J.-G.	Optométrie 1920	Dorion	LEDUC, F.-J.	Génie civil 1914	Laval
BERCOVITCH, PETER	Droit 1906	Saint-Louis	MONETTE, PHILIPPE	Droit 1913	Laprairie
BERTRAND, CHAS-AUG.	Droit 1915	Laurier	PAQUETTE, J.-H.-A.	Médecine 1913	Labelle
BOYER, AUGUSTE	Droit 1920	Châteauguay	POULIOT, CAMILLE	Médecine 1924	Gaspé-Sud
DUBÉ, A.	Chir. dent. 1926	Lac-Saint-Jean	SAUVÉ, JEAN-PAUL	Droit 1930	Deux-Montagnes
DUGUAY, LÉO	Chir. dent. 1926	Rimouski	TELLIER, MAURICE	Droit 1920	Joliette
DUPLESSIS, MAURICE	Droit 1913	Trois-Rivières	TACHÉ, ALEX.	Droit 1923	Hull
HAMEL, PHILIPPE	Chir. dent. 1907	Québec-Centre	TRUDEL, MARC	Médecine 1922	Saint-Maurice

UN DUBONNET

se mettra genoux

La faculté la recommande contre

- LE RHUMATISME
- L'ARTHRITISME
- LA DYSPEPSIE
- et les affections
- RÉNALES
- HEPATIQUES
- et VESICALES

VICHY - CELESTINS

GRANDE GRILLE

HÔPITAL

Exigez l'Eau

Perrier

NATURELLE PÉTILLANTE

CONDOMMÉE Pure

ou MÉLANGÉE à tous Brassements

DANS SA CÉLÈBRE "BOUTEILLE VERTE"
2027 MCGILL COLLEGE AVE. MONTREAL

Aux Anciens de l'Université

● PREMIÈRE GRANDE CROISIÈRE D'AMITIÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

République d'Haïti

Départ de Montréal le 23 décembre à 9.30 p.m.
Retour à Montréal le 12 janvier à 7.35 a.m.

Les voyageurs qui participeront à cette croisière, seront reçus par le Président Vincent, de la République d'Haïti, le Président Trujillo, de la République Dominicaine, les Archevêques et Evêques des deux pays, les ambassades Britannique et Française, les Universités, les Directeurs des Clubs les plus en vue de Port-au-Prince et d'ailleurs... Ceux qui s'occupent d'économie politique, de questions sociales, auront tout avantage à participer à cette croisière, puisque l'occasion leur sera fournie de converser avec les différents Ministres du Cabinet Haïtien.

Vous vous devez de participer à ce voyage qui fera époque dans les annales touristiques.

TOUS FRAIS COMPRIS

1ère Classe	\$355.00
2ème Classe	\$310.00
Classe Touriste	\$265.00

Les réservations seront acceptées jusqu'au 5 NOVEMBRE.

Pour toute information

Canada-Voyage

1297, rue Saint-Denis, (près de l'Université).
PLateau 5081

Maison essentiellement canadienne-française

Tél. FRontenac 2194

Buvez le Lait Riche et Pur de

A. POUPART & CIE

LIMITÉE

Aussi Crème, Beurre, Oeufs frais, Breuvage au Chocolat. Livraison à domicile. Service ponctuel.

PRODUITS de la PLUS HAUTE QUALITE

1715, RUE WOLFE — Coin Robin.

Maison établie depuis 40 ans

Adolphe Lemay

LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

AMBULANCE PRIVÉE

SALONS MORTUAIRES

25 rue Laurier Est, 7601 Notre-Dame E. CLairval 2693

Tél. DOLLard 0837 4238 Adam CHerrier 7020

LE CAPITAL...

est une accumulation de travail en termes de dollars et sous dont la fonction est de remplacer le travail pour le bénéfice de celui qui l'a accumulé.

De quel capital disposeriez-vous si la maladie ou la mort vous forçait de cesser de travailler ?

Souscrivez maintenant une assurance qui "travaillera" pour vous quand vous ne le pourrez plus.

L'ASSURANCE est le CAPITAL idéal.

Succursale de Montréal:
EDIFICE DOMINION SQUARE

PAUL BABY, Gérant EMILE DAoust - A. J. PINARD, Gérants adjoints

THE DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY



"Comment t'y prends-tu pour inviter ainsi les baisers,
ma chère?"

"C'est facile, je fume toujours des Sweet Caporal!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle
le tabac peut être fumé."—LANCET



SOMMAIRE

Message aux Anciens Arthur Vallée 169

Révolution en Espagne Jean Houpert 170-71-74

La géographie de notre Province
Benoit Brouillette 172-73

Le Fonds des Anciens 174

L'Institut médiéval de Toronto et
sa bibliothèque Juliette Chabot 175

La vie de l'Association 176

La vie universitaire 178-79-80

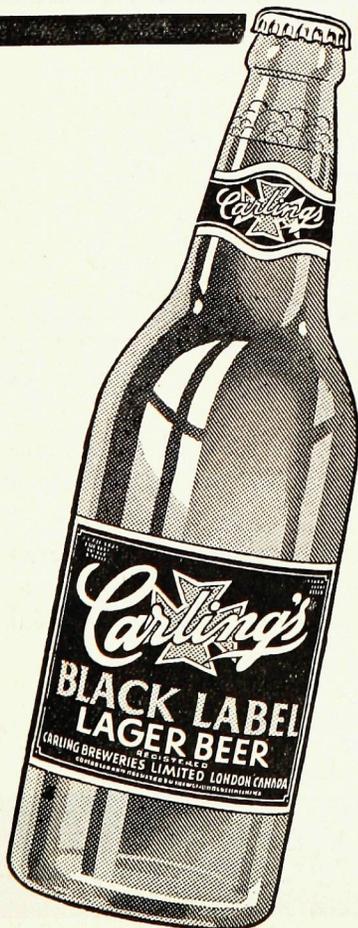
Voltaire et le Canada Eug. St-Jacques 180

Quelques livres 181-82-83

En feuilletant les revues Jean Bruchesi 184-85-86

Ce que les Anciens écrivent 187

Le maire du village 187



BLACK LABEL LAGER

de

Carling

une délicieuse bière de riz...
apéritive... digestive... et qui
ajoute au plaisir des bons
repas.

Exquise et saine
entre toutes les
bières et

Ne coûte pas plus cher.

Carling
BLACK LABEL
LAGER

CARLING BREWERIES LIMITED — 450, RUE BEAUMONT — MONTREAL.

L'ACTION UNIVERSITAIRE

Revue de l'Association générale des Diplômés de l'Université de Montréal, inc.

Abonnement : au Canada : \$1.00
à l'étranger : \$1.50

Rédaction : 515 est, rue Sherbrooke
Tél. PL. 4812

Paraît tous les mois, sauf en juillet et août

Vol. II

MONTREAL, OCTOBRE 1936

No. 9

MESSAGE AUX ANCIENS

MON terme d'office expirera bientôt. Je ne veux pas remettre à un autre mes fonctions de président, sans remercier du fond du cœur les membres du Conseil, et plus particulièrement ceux du Comité exécutif, de leur dévouement aux intérêts de l'Association.

Nous avons tenu, de janvier à ce jour, douze séances de l'Exécutif et sept séances du Conseil général. Nous avons le plaisir, en mai dernier, de réunir à l'immeuble de la Montagne près de douze cents Anciens qui, au cours d'une démonstration mémorable, ont témoigné de leur profond attachement à leur *Alma Mater*.

Nous avons facilité, ce jour-là et les deux jours suivants, l'accès de l'immeuble au public. Ce dernier a pu juger de l'avancement des travaux, et se rendre compte de l'impressionnante grandeur et de l'importance de l'édifice monumental qui pourra bientôt, nous en sommes plus convaincus que jamais, ouvrir ses portes à la jeunesse étudiante canadienne-française de Montréal, du Québec et même des autres provinces. Vingt-cinq mille visiteurs sont venus à la Montagne et bien des légendes se sont évanouies pendant ces trois derniers jours de mai. Les plus sceptiques ont été émerveillés. Ils sont retournés dans leurs foyers, convaincus que des millions n'avaient pas, comme ils le croyaient auparavant, été engloutis en pure perte. De pessimistes qu'ils étaient, les commentaires sont devenus sympathiques, et quelques fois même optimistes. Il faudrait, nous en sommes convaincus, peu de chose pour raviver l'enthousiasme, l'entretenir et lui faire rendre des fruits.

Je tiens à réitérer mes remerciements à tous ceux qui, sans se laisser abattre par les difficultés, nous ont aidés sans trêve ni relâche et ont contribué au succès de cette inoubliable démonstration. Je n'entreprendrai pas de citer des noms : la liste en serait trop longue. Le mérite de tous ceux que je pourrais nommer est d'ailleurs d'autant plus grand qu'ils ont travaillé sans ostentation. Honneur donc à ces amis de l'Université qui ont déjà trouvé leur récompense dans la satisfaction du devoir accompli.

Nous avons réussi à maintenir l'*Action Universitaire* ; et je profite de l'occasion pour remercier tout particulièrement son rédacteur, pour le féliciter de n'avoir pas failli à la tâche, malgré le travail énorme qu'il a dû s'imposer. Je réclame de tous les Anciens la collaboration sur laquelle le rédacteur a droit de compter pour rendre notre Revue de plus en plus intéressante. J'invite plus particulièrement les diverses Associations d'Anciens à lui transmettre le détail d'une activité à laquelle les membres de la Fédération prennent un très vif intérêt.

Certaines de ces Associations ne nous ont pas, officiellement du moins, donné leur adhésion pleine et entière. J'ai la promesse de nombre de leurs membres que la chose ne tardera pas à se faire. D'autres, et non des moindres, n'ont même pas encore été organisées. Je puis vous assurer cependant que le travail est en bonne voie.

La liste des membres des différents groupes, dont se compose actuellement l'Association, a pu être complétée, grâce à un effort persévérant. Fiches et dossiers sont à peu près au point. L'*Action Universitaire* est distribuée à plus de cinq mille Anciens. Il me fait peine, cependant, de redire, après notre rédacteur, que moins de huit cents Anciens ont jugé à propos de nous adresser, cette année, le modeste dollar qui représente à la fois le prix de l'abonnement et la contribution annuelle.

Des Anciens de bonne volonté, appartenant à chaque groupe universitaire, veulent bien se charger de tendre la main aux retardataires. J'ai lieu d'espérer qu'on leur fera bon accueil. Leur travail serait cependant simplifié si remise était faite directement, et sans plus tarder, au secrétariat de l'Association, 515 est, rue Sherbrooke.

La tenue des livres de l'Association a été organisée et mise à date gracieusement par l'un de nos membres les plus dévoués, M. Jean Valiquette (H.E.C.), vérificateur honoraire de l'Association, qui a promis, toujours pour la gloire, de nous continuer au besoin ses conseils et ses bons offices. Je lui renouvelle ici les remerciements qui lui ont été votés à la dernière séance du Conseil.

J'ai cru que les Anciens aimeraient à connaître les grandes lignes de notre état financier à la date du 6 octobre. Nous avons réussi, dans les circonstances difficiles auxquelles je viens de faire allusion, à réduire le déficit à quelque six cents dollars ; et cela, tout en augmentant de façon sensible notre actif mobilier. Je voudrais, avant l'élection du prochain Conseil, changer le solde débiteur en un solde créditeur. La rentrée des abonnements, entre autres choses, permettrait aux administrateurs actuels de laisser à leurs successeurs un actif des plus encourageants.

Anciens, me refuserez-vous cette faveur que je crois avoir le droit de réclamer au nom de ceux qui se sont dévoués pour marcher sur les traces de leurs devanciers et promouvoir les intérêts de l'Association ? Celle-ci a, il me semble, beaucoup mérité et, en fille bien née, continuera de beaucoup mériter de l'Université.

Les bases sont solidement établies. *Sursum corda!* N'alions pas faillir à la tâche. Sans désespérer à force d'espérer, continuons, tous et chacun, de tendre, lentement peut-être, mais sûrement au but que nous nous sommes juré d'atteindre. La trêve, réclamée si ardemment par notre infatigable Recteur, semble enfin devoir lui être accordée. C'est le temps plus que jamais de redoubler d'efforts avec lui. Le concours de tant de bonnes volontés réunies finira bientôt, j'en ai la ferme conviction, par trouver la solution définitive du problème auquel ont à faire face, depuis si longtemps, les dévoués administrateurs de l'Université.

Arthur VALLEE.

Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page IV.

POUR un étudiant de la littérature espagnole, le meilleur moyen de mieux comprendre son sujet et la plus vive tentation, c'est d'aller faire un séjour au pays des rois catholiques, de Philippe II, de Velasquez et de Goya, sans compter les auteurs qu'il a déjà étudiés. Ce désir, l'auteur des lignes qui vont suivre, l'avait depuis longtemps, et, cette année, il décidait de passer les Pyrénées en dépit des appréhensions manifestées par une famille et des amis bien intentionnés. Hélas ! c'est eux qui avaient raison ; le 19 juillet il se trouvait surpris par la révolution et, pendant douze jours, il put en constater, dans Madrid même, toute la sauvagerie et l'horreur.

Le 2 juillet au soir, je quittais Marseille pour l'Espagne. Longue nuit en chemin de fer ; à 5 heures du matin, nous passions la frontière à Port-Bau ; à 8 heures, nous étions à Barcelone, dont je ne verrais que la gare ; car je reprenais immédiatement le train de jour pour Madrid. Cette première impression d'Espagne est mauvaise. Quatorze heures dans un train espagnol, en troisième classe, de la poussière, du soleil, de la suie, du bruit, et un paysage âpre, aride, aux couleurs violentes. Plus tard seulement, j'en sentirai la farouche majesté.

Cette impression de malaise est encore renforcée par ce que je vois et comprends de mes compagnons de voyage. On lit des journaux et on discute politique, ce qui n'est pas nouveau dans les pays latins ; mais deux jeunes gens portent revolver et cartouches, et surtout, de Barcelone à Madrid, il y aura, dans notre train, un continuel va et vient de soldats et d'officiers, tous revêtus d'éclatants uniformes et tous armés.

A Madrid, ville magnifique, véritable capitale du monde espagnol, la lecture des journaux n'est pas attrayante. Beaucoup de mots sonores, des idées dont le reste du monde a éprouvé la nocivité et surtout beaucoup de haine. C'est un duel d'idées, presque un duel religieux et il n'y en a pas de pire.

Deux jours après mon arrivée, un fait que je touché du doigt, vient me confirmer combien les passions sont échauffées. Un jeune homme de 18 ans habitant la maison où je suis descendu disparaît. Deux jours après, sa mère est appelée au téléphone, on lui dit de venir chercher son fils, elle retrouve un cadavre. Le crime de ce jeune homme ? Il lisait l'*A.B.C.*, journal monarchiste. Et, chaque nuit, dans Madrid, de cinq à dix personnes, de gauche ou de droite, sont ainsi tuées. Mais la censure n'en laisse rien transpirer.

Le 13 juillet, Calvo Satelo, ancien ministre des Finances de Primo de Rivera, chef de l'opposition monarchiste aux Cortès, est arrêté chez lui, en pleine nuit, par dix-neuf gardes d'assaut en uniforme. Il veut téléphoner à la Sûreté générale pour savoir s'il est arrêté par ordre du gouvernement ;

(1) Un de nos amis, Français, M. Jean Houpert, professeur au *University College* de Toronto, était à Madrid lorsqu'éclata la révolution espagnole dirigée par Franco contre les bandits du Front Populaire et leurs alliés communistes. La guerre civile dure depuis trois mois. Chaque jour, la presse nous apporte le récit de crimes, de destructions, de batailles, de sièges de villes ; mais ce qu'elle raconte permet à peine de se faire une petite idée des horreurs dont la malheureuse Espagne offre au monde le terrifiant spectacle. A notre demande, M. Houpert a bien voulu faire part de ses expériences aux lecteurs de *L'Action Universitaire*. (N.D.L.R.)

Révolution en Espagne ⁽¹⁾

par Jean Houpert

le chef des gardes coupe les fils téléphoniques. Sotelo est emmené, torturé pendant cinq heures, et finalement avoue (du moins ses bourreaux s'en sont vanté) que le soulèvement national contre la tyrannie qui pèse sur l'Espagne depuis les élections de février, doit éclater le 25 juillet. On l'achève, on mutile son cadavre, puis on l'abandonne dans un cimetière. Le lendemain, sa veuve vient le reconnaître et en ressent une telle commotion qu'elle meurt quelques jours après. Cette fois, c'en est trop. Le général Franco, commandant des îles Canaries, venu à Palma de Majorque pour les funérailles d'un autre général mort accidentellement, (il y a des moments où beaucoup de gens meurent accidentellement) se rend au Maroc espagnol et organise le soulèvement des garnisons de Ceuta et Mellila. C'était le 16 juillet. Deux jours après, l'Espagne entrait en convulsions.

Mon but n'est pas de retracer l'histoire de ces convulsions, mais de raconter quelques-uns des épisodes dont j'ai été témoin ou que j'ai pu contrôler avec certitude à Madrid.

Le samedi, 18 juillet, j'étais à Tolède avec deux amis américains, et notre guide, à notre grande surprise, nous conseilla de repartir le même soir pour Madrid par le train de jour en prévision de troubles possibles, si nous arrivions de nuit dans la capitale. Autre étonnement : à l'Alcazar, occupé par une Ecole militaire, on ne nous laisse voir que la cour intérieure. En rentrant à Madrid, nous apprenons le soulèvement du Maroc ; le gouvernement se disait maître de la situation.



Irun en flammes. Vue prise d'Hendaye le 4 septembre 1936.

Le lendemain, dimanche 19 juillet, sur les 11 heures du matin, les rues sont soudainement envahies de jeunes gens armés, dont l'apparence est rien moins que bonne, qui s'installent à chaque coin de rue, arrêtent passants et automobilistes pour les fouiller et voir s'ils n'ont pas d'armes. Pendant la nuit, on commence à entendre des détonations. Il n'y a plus de journaux, les trains n'entrent plus à Madrid, ni n'en sortent. Deux ministères sont formés dans la journée.

Le lundi 20, nous sommes réveillés par la fusillade. De 7 heures à 9 heures, c'est un crépitement continu auquel se joignent, à la fin, quelques coups de canon. C'était le siège de la caserne de la Montaña. Sa reddition est suivie d'un épouvantable massacre : 125 officiers, 1500 soldats et civils sont abattus à la mitrailleuse. Des cadavres restent dans la cour plusieurs jours, et les journaux de Madrid en publient des photos. Enfin le colonel, conduit en prison, y est torturé avec des raffinements de cruauté digne des Peaux-Rouges.

Pendant ces deux journées des 20 et 21 juillet, Madrid fut un enfer. Des gamins de 17 ans, et même moins, armés, disposant de munitions à volonté, tiraient à tort et à travers, où bon leur semblait. Installés à quatre ou cinq dans des automobiles réquisitionnées, ils se lançaient à toute vitesse dans les larges avenues de la ville et tiraient sur quiconque ne levait pas le poing assez vite sur leur passage. (Le poing levé est le salut "front populaire"). Il était interdit d'ouvrir les fenêtres, et quiconque avait la témérité de vouloir regarder dans la rue risquait d'attraper une balle. Deux Anglais et un Suisse furent ainsi grièvement blessés le 20 juillet et moururent dans la semaine.

Le 20 juillet au soir, quinze églises et couvents de Madrid, peut-être davantage, étaient en flammes ; au premier rang, la cathédrale Saint-Isidore et ses trésors artistiques. A la basilique Notre-Dame d'Atocha, le curé fut décapité et sa tête accrochée au clocher. On put l'y voir pendant trois jours.

Tous les grands hôtels furent occupés par les miliciens volontaires. A l'hôtel National, le directeur fut jeté par la fenêtre. A l'hôtel Palace, le directeur, M. Morel, un Français, fut mené en prison où, par la suite, on sut qu'il avait été fusillé. Le portier du Palace fut abattu à bout portant. Le Savoy fut criblé de balles. Et qu'on veuille bien remarquer que toutes ces horreurs furent commises durant les deux premiers jours, à un moment où Madrid complètement coupée du monde extérieur, n'avait que les nouvelles fournies par le gouvernement qui annonçait que, partout, il était maître de la situation.

Pendant ces deux jours, 5,000 personnes furent tuées dans Madrid. Le gouvernement, complètement débordé, ne comptait plus. Les vrais maîtres, c'étaient les comités anarchistes, communistes et syndicalistes. Un fait en fournira la preuve : une bande de miliciens envahit l'ambassade du Chili pour y perquisitionner, en dépit des protestations de l'ambassadeur qu'on réduisit au silence en lui appuyant un revolver sur la poitrine. Immédiatement, l'ambassadeur adresse une protestation au ministère des Affaires Etrangères. Pas de réponse. Il réunit le corps diplomatique, dont il est doyen, qui envoie une délégation au ministre, lequel mis au pied du mur reconnaît son impuissance.

Avec moins de solennité et de protestations, la même mésaventure m'arriva. Le 21 juillet, dans la matinée l'appartement de mes hôtes espagnols fut perquisitionné par quatre jeunes gens dont le chef était Russe. Pour appuyer leur droit, ils avaient leurs fusils. Ils fouillèrent la maison de fond en comble, y compris la chambre et les bagages de deux Américains qui n'étaient même pas là.

Une heure après, deux balles, tirées de la rue, entrèrent dans la maison, et pas du petit plomb ! L'une fit un trou de quatre pouces de diamètre dans une cloison de brique. L'après-midi, nouvelle fusillade. Pendant une demi-heure, nous nous nous bougions d'un couloir intérieur, les balles pleuvaient dans la cour. Le calme rétabli, nouvelle visite domiciliaire ; cette fois, cinq gardes d'assaut, et un homme qui nous accuse d'avoir tiré de nos fenêtres. Le chef des gardes voulut bien se rendre à l'évidence fournie par les traces de balles ; et surtout notre concierge démentait absolument les accusations de l'homme. S'il en eût été autrement, les gardes avaient le pouvoir de fusiller ce pauvre don José sur le pas de la porte. Ils nous dirent eux-mêmes que le Gouvernement, avec les forces dont il disposait, était dans l'impossibilité de contrô-



Les soldats navarrais hissent le drapeau national espagnol sur le lampadaire du Pont international, le 5 septembre.

ler les milices. A cela, ajoutons que ce Gouvernement n'en avait même pas l'intention. Dès le début des troubles et même avant, il avait armé les pires éléments de la population madrilène et les avait jetés dans cette affreuse mêlée. Le 20 juillet au soir encore, à 8 heures et à 11 heures, le ministère de l'Intérieur diffusa en français, anglais et allemand une proclamation parfaitement ignoble. Aux défenseurs de la "légalité républicaine" il était recommandé de ne pas perdre une balle et d'abattre un homme à chaque coup. Les insurgés n'étaient même pas appelés "rebelles" mais "ennemis". Enfin, suprême ignominie, c'était les éléments nationalistes de Madrid, qu'on avait hachés le matin à la Montana, que depuis 5 mois on tyrannisait, emprisonnait, désarmait et massacrait, qu'on accusait des incendies et des pillages de la soirée.

A partir du 22 juillet, le calme revint à Madrid : un calme apparent ! Les miliciens ne tirèrent plus dans les rues pour le simple plaisir de faire du bruit. D'ailleurs bon nombre d'entre eux commençaient à partir se battre au front, certainement les plus enthousiastes, les plus courageux, ceux qu'il faut plaindre de se faire tuer pour une idéologie étrangère et meurtrière.

Dans Madrid, un autre genre de travail commença. Méthodiquement, toutes les églises, couvents, chapelles, lieux de culte furent confisqués et profanés. Les prisons furent vidées. Chaque nuit, des arrestations étaient opérées par centaines, suivies d'exécutions sommaires dans les parcs : Buen Retiro, Parque del Peste, Casa del Campo. Un de mes amis, qui me raconta la chose, assista, le 24 juillet au matin, à la caserne de la Montana, au massacre de soixante prêtres alignés le long d'un mur et mitraillés. Jusque là, on n'avait vu que le drapeau rouge des communistes ; partout apparut le drapeau des anarchistes, rouge et noir, sang et deuil, disent-ils eux-mêmes. En même temps, hôpitaux et ambulances se multipliaient. Les ambassades étrangères recueillaient leurs nationaux qui ne sortaient plus qu'avec un brassard ou une cocarde à leurs couleurs.

Le samedi, 25 juillet, le gouvernement faisait savoir par la radio que, sur présentation de la carte d'électeur, toute personne devait être laissée libre de circuler. Jusque là, il fallait présenter le carnet syndical rouge ou le passeport étranger. Il fallait surtout ne pas avoir de cravate et être aussi sale que possible ; car la cravate était un aveu public, avant la révolution, de sentiments réactionnaires !

Il avait été déjà annoncé que les perquisitions opérées par des miliciens, et sans ordre, étaient illégales. Cet ordre fut réitéré ce 25 juillet et il fut ajouté qu'à partir de ce jour, seule la garde civile, la garde d'assaut et la police pourraient être dans les rues, en armes, après 9 heures du soir. Le lendemain, en pleine nuit, une troupe de miliciens, tous armés, venaient arrêter dans la maison où

(suite à la page 174)

LA GEOGRAPHIE DE NOTRE PROVINCE

Par

Benoit Brouillette

On parle beaucoup de géographie en ce moment. Nous avons récemment, dans notre ville, le géographe qui a le mieux étudié notre Province. L'Etat vient de choisir un nouveau boursier qui ira en France faire des études perfectionnées en cette matière. Les librairies canadiennes-françaises publient des travaux géographiques plus nombreux que jamais.

Ces indices prouvent que l'on comprend l'intérêt que présente la géographie. Est-elle simplement une matière scolaire ? Non. C'est une science explicative. Elle apporte à l'homme cultivé une connaissance plus raisonnée des phénomènes qu'il observe dans la nature. Donc c'est essentiellement une science d'observation. L'idée de recherche sur le terrain domine le travail du géographe. Il doit procéder par enquêtes qui le conduisent vers les études régionales. Avant d'entreprendre l'étude d'ensemble d'un pays, le géographe partage ce pays en régions naturelles, en unités géographiques, dont il fera l'inventaire.

Appliquons cette méthode à la province de Québec. Elle se divise facilement en deux : le Nord et le Sud. Le Nord, autrefois appelé Ungava, s'étend de la Baie d'Hudson et du Labrador jusqu'aux régions colonisées. C'est un immense plateau qui possède des richesses forestières, minières, hydrauliques, dont nous n'avons encore qu'une faible idée. Elles constituent les réserves pour l'avenir. Le Sud est la partie que nous connaissons le mieux. C'est elle qui est actuellement mise en valeur. Elle est très vaste aussi. Sa superficie est d'environ 400,000 m.c. Ses principaux traits physiques vont nous permettre de distinguer plusieurs régions naturelles. Le relief est constitué par deux massifs anciens : au nord-ouest le bouclier canadien, qu'on appelle aussi plateau laurentien, et au sud-est les Appalaches. Entre eux des terres basses, la plaine du Saint-Laurent. Le réseau des rivières est adopté au relief, qu'il a lui-même sculpté. Le Saint-Laurent coule dans la plaine qui porte son nom. En aval de Québec, là où cesse la plaine, il devient un estuaire qui lui-même se transforme en golfe.

A l'aide de ces traits, il nous est facile de distinguer les unités géographiques du Sud de la province. De part et d'autre de l'estuaire, nous aurons l'Est ; le long du fleuve, ce sera le Centre, qui est formé d'une plaine bornée des Laurentides au nord, des Cantons de l'Est au sud ; depuis Montréal jusqu'à la frontière ontarienne, ce sera l'Ouest. Chacune de ces trois subdivisions, on le pense bien, renferme plusieurs régions naturelles.

Prenons l'Est en exemple, car nous possédons de cette partie la solide étude du géographe français, M. Raoul Blanchard. L'Est se partage en quatre régions : La Gaspésie, qui est une presqu'île entre la Baie de Chaleur et le Golfe ; la rive sud des l'estuaire, qui va de Lévis à Matane ; le nord de l'estuaire et du golfe, fait de deux régions distinctes : celle de Québec au Saguenay et la longue Côte Nord ; enfin le lac Saint-Jean et la vallée du Saguenay, qui s'incrument dans les roches anciennes du massif laurentien.

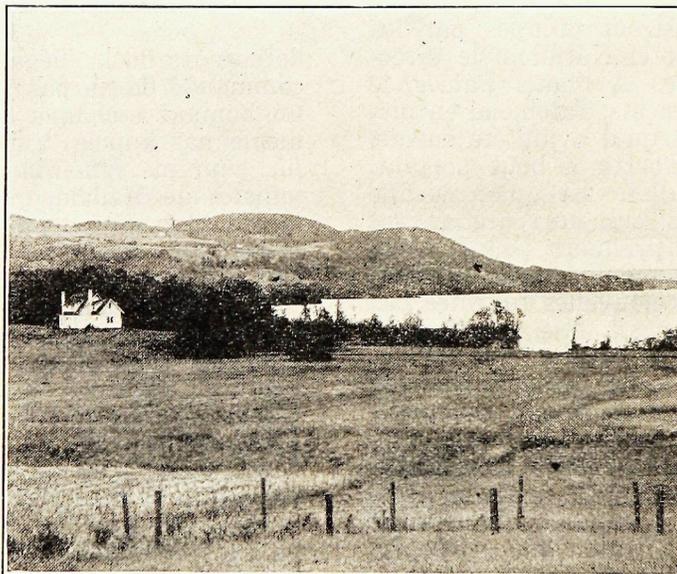
On trouverait fastidieux, que je continue mon énumération de régions naturelles dans le Centre et dans l'Ouest. Je me contenterai de montrer l'utilité de pareils partages et je parlerai ensuite d'une enquête dans les Cantons de l'Est.

Si nous voulons mettre le domaine canadien-français en valeur d'une façon rationnelle, baser notre politique économique sur un plan d'ensemble, il faut d'abord inventorier nos ressources naturelles et humaines. Or, comment procéder méthodiquement, sinon par unités géographiques ? Adoptons une bonne classification de la province en grandes et petites régions naturelles. C'est dans ces cadres que travailleront ceux chargés des inventaires particuliers. Les

recherches à entreprendre ou à coordonner intéressent plusieurs disciplines scientifiques. Il ne m'appartient pas de tracer de programme pour d'autres sciences que la géographie. Nous possédons déjà dans cette matière une base excellente : celle des travaux de M. Blanchard. Mais mon maître est le premier à dire que le travail de détail est tout juste amorcé. En géographie physique, par exemple, il pose plusieurs problèmes auxquels il se garde de donner une solution prématurée. En géographie humaine, pour étudier les modes de vie passés et actuels, il n'a pas besoin d'une précision mathématique, il se contente de donner des coups de sonde, ici et là. Des études plus précises et plus détaillées s'imposent. M. Blanchard nous livre une méthode.

L'ayant accompagné durant une semaine, je ne puis m'empêcher de rapporter comment se font les enquêtes sur le terrain. Il faut au préalable faire un solide travail de documentation : lire les ouvrages publiés sur la région, puiser dans les abondantes statistiques officielles, les chiffres qui nous intéressent. Le questionnaire une fois établi, nous partons, pleins de reconnaissance envers le ministère provincial de la voirie qui s'est chargé de notre transport.

Voici quel fut d'abord notre itinéraire. Nous avons commencé par le nord des Cantons de l'Est,



(Photo Serv. cin. de l'Etat)

Paysage typique des Cantons de l'Est : le lac Massauipi, près d'Ayers Cliff.

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

car il restait à examiner la région intermédiaire entre la rive sud de l'estuaire et la vallée de la Beauce. Nous avons donc remonté la vallée de l'Etchemin, jusqu'au lac du même nom ; puis nous avons cheminé sur le plateau appalachien, bien conservé entre les deux vallées. Nous avons atteint à Saint-Côme un affluent de la Chaudière et nous avons descendu l'admirable vallée jusqu'à Sainte-Marie de Beauce. De là, nous nous sommes enfoncés à travers les collines jusqu'à Leeds et Inverness. Le temps n'étant pas très favorable à nos observations, nous sommes revenus vers la plaine du Saint-Laurent, aux paroisses situées à sa lisière : Plessisville, Victoriaville et Arthabaska. Enfin, nous avons gagné Thetford-les-Mines par une route pittoresque qui remonte la rivière Nicolet, qui descend sur le lac Aylmer et suit une des dépressions des Appalaches jusqu'au pays de l'amiante.

Le premier souci des géographes en voyage est d'observer le paysage, d'essayer de le comprendre, d'en noter les particularités et de le photographier quand cela est possible. Nous nous sommes arrêtés souvent pour prendre des notes, mais plus souvent encore pour interroger. Qui interroger ? Le bon enquêteur doit savoir débrouiller. Il faut choisir des personnes qui habitent la paroisse depuis longtemps, qui peuvent le renseigner rapidement sur l'objet de son questionnaire. Celui-ci est très souple. Il diffère selon que les modes de vie sont ruraux ou urbains. Examinons celui qui s'adresse à la classe rurale, qui est de beaucoup la plus importante. Les premières questions portent sur le climat : quand la neige tient-elle sur le sol et quand disparaît-elle au printemps ? La différence est marquée entre le fonds des vallées et les côtes, une différence de trois semaines à chaque saison dans la vallée de l'Etchemin. Quel est le vent qui apporte la pluie ? Quelle est la date de la fenaison ? Cette année partout les récoltes étaient tardives. Quelle est la qualité du sol ? Où sont les meilleures terres ? Dans les vallées on nous répondait : ce sont les *terrains de pointes*. Curieuse expression locale pour désigner les fonds tapissés d'alluvions récentes. Quel est le mode d'alimentation en eau : est-ce par des sources ou par des puits ? Les rivières ont-elles des crues dangereuses ? Puis viennent plusieurs questions sur les cultures, sur les animaux de la ferme, sur les produits que vendent les cultivateurs. Parmi ces questions retenons-en une significative : donne-t-on encore de la paille aux vaches l'hiver ? Partout où les réponses étaient affirmatives, on constatait un arrêt plus ou moins long de la lactation. Dans les meilleures paroisses, heureusement cette méthode arriérée tend à disparaître. Poursuivons notre questionnaire. Utilise-t-on des engrais chimiques ? depuis quand ? en met-on sur les paccages ? La réponse oui à cette dernière question est un signe de grand progrès.

Voyons les ressources accessoires. Y a-t-il encore du bois ? bois à pate (bois de pulpe comme on dit), bois de poêle (entendons de chauffage domestique) ? Il est souvent beaucoup trop rare dans ce pays, autrefois qualifié de Bois Francs. Les hommes vont-ils aux chantiers ? Oui, dans les paroisses pauvres. Nous pouvons ainsi mesurer le tort que font les chantiers à la classe agricole : absence trop prolongée des jeunes gens, à l'époque où les travaux des champs pressent, manque

de goût et d'ambition pour cultiver, quand les fils de cultivateurs gagnent au dehors, même très péniblement, quelque argent. Une autre ressource importante des Cantons de l'Est est le sucre d'érable.

Viennent ensuite les questions sur la population. Quand la paroisse a-t-elle été fondée ? d'où viennent les premiers colons ? La côte de Beaupré, l'île d'Orléans, la rive sud de l'estuaire, autant de sources de la population canadienne-française. Et les Anglais ? Au nord des Cantons de l'Est où je suis passé, dans beaucoup de paroisses, il n'en avait jamais été question. Ailleurs la baisse de la population anglophone est rapide. Les familles sont-elles nombreuses ? question inutile, car on peut écrire oui sans la poser. La paroisse s'accroît-elle ? Non, souvent elle diminue. Alors ? c'est bien simple, il y a émigration. Très forte d'abord vers les Etats-Unis avant la guerre, vers les villes après ! Quand on s'adresse à un industriel, les questions portent sur son genre d'industrie, sur les matières premières, et surtout sur les qualités de sa main-d'œuvre. A Thetford et aux environs, nous avons trouvé des populations qui ont souffert lamentablement de la crise.

L'enquêteur a ses joies et ses tribulations. Messieurs les curés, les agronomes, les notaires et les médecins nous ont partout très bien accueillis. Ils furent très hospitaliers et semblèrent heureux de mettre leurs connaissances à notre disposition. Je me rappelle avec joie l'enquête que nous avons faite un jour chez un gros cultivateur de Sainte-Marie de Beauce, une autre chez un jeune, un diplômé d'une école d'Agriculture, qui réussissait très bien au milieu d'un pays pauvre. Je me joins à M. Blanchard pour rendre hommage à nos agronomes, pour dire avec quel dévouement ils font leur travail souvent ingrat, et pour proclamer que ce sont eux qui sauveront l'économie de notre province. Il y eut des jours, cependant, où tout allait mal. Un matin, par exemple, nous nous présentons chez un curé. "Parti en voyage aux Etats-Unis", nous répond la servante. "Où habite le secrétaire de la paroisse ?" lui demandons-nous. "A la banque, en face". Nous y trouvons un homme à l'allure affable, qui semblait écouter attentivement nos explications, mais après un moment nous nous apercevons qu'il est non seulement dur d'oreille, mais d'une surdité trop avancée ! L'agronome habitait à deux pas. Mais il n'était dans la paroisse que depuis trois mois, donc pas assez au courant. Nous allons enfin chez un vieux médecin pratiquant là depuis vingt ans. Pour comble de malheur, il était parti à ses malades depuis cinq heures du matin ! Telles sont les tribulations des enquêteurs.

Le travail de recherches que je préconise est tâche de longue haleine. Que nos équipes se mettent résolument à l'œuvre comme l'a souvent préconisé mon collègue, M. Esdras Minville ; et dans dix ans, elles auront accumulé une masse de documentation utilisable non seulement par les pouvoirs publics, mais une documentation de première main pour l'enseignement.

Le lecteur comprend maintenant que faire l'étude détaillée de la géographie de notre province c'est faire plus qu'une œuvre scolaire ; c'est ouvrir pour les nôtres des avenues nouvelles vers la prospérité.

Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page IV.

Le Fonds des Anciens

Nous nous empressons d'ajouter à la liste des membres donateurs les noms de M. F.-X. Roy, du docteur Raphaël Trudeau et de l'Ecole Supérieure de Musique, d'Outremont, qui nous ont fait tenir chacun leur souscription de \$10.00. La souscription de l'Ecole Supérieure de Musique nous a été transmise, avec une fort jolie lettre, par la directrice, Sœur Marie-Stéphane, dont M. Auguste Descarries analyse le solide ouvrage à la rubrique "Quelques livres".

MEMBRES FONDATEURS (100 dollars ou plus)

*BARIL, Docteur Georges	LANGEVIN, Dr Stephen
*CASGRAIN &	*LÉVEILLÉ, Arthur
CHARBONNEAU	*MARION, Dr Donatien
DANDURAND, l'hon. R.	MASSON, Dr Damien
DECARY, Arthur	MAURALT, Olivier
DEMERS, l'hon. Philippe	*NADEAU, M. Hervé
*DUBÉ, Docteur J.-E.	PIETTE, Mgr J.-V.
*DUBEAU, Docteur Eud.	*ST-JACQUES, Dr Eugène
*FRIGON, Augustin	*THÉBAUD, Docteur Jules
GAUDREAU, Dr Stanislas	UNION MÉDICALE DU
GROULX, M. Henri	CANADA
LALLEMAND, M. Jean	VALLÉE, M. Arthur
*LANCTÔT, M. Henri	



MEMBRES DONATEURS (de 5 à 100 dollars exc.)

AMOS, Arthur	GAREAU, Alexandre
BARIBEAU, Docteur C.	GINGRAS, Abbé J.-Bernard
BEAUBIEN, l'hon. C.-P.	JARRY, Docteur J.-A.
BÉCOTTE, Docteur H.	LABARRE, J.-P.
BÉGIN, Docteur Philippe	LAFERRIÈRE, René
BOHÉMIER, Dr P.-S.	LANCTÔT, Jean
BRAULT, Docteur Jules	LANCTÔT, J.-Philippe
BRUNAUT, S. E. Mgr H.	LANGLOIS, S. E. Mgr J.-A.
CHARBONNEAU, J.-N.	LÉONARD, Dr D.
CHARTIER, Chanoine É.	MALLETTE, Mme Marie
CHAUSSÉ, Fernand	MIRON, Numa
CHOUVON, Docteur E.-J.	PARIZEAU, Docteur T.
DAVID, Athanase	PERRIER, Hector
de MONTIGNY, Roland	PRINCE, Dr J.-B.
DEROME, Jules	ROY, F.-X.
DUBÉ, Docteur Edmond	SAINT-DENIS, Dr J.-A.
DUPUIS, Armand	SAINT-JACQUES, Jean
ÉCOLE SUP. DE MUSIQUE	SMITH, Alexander
FONTAINE, T.-A.	SMITH, Dr C.-G.
FORGET, Son Exc. Mgr A.	TRUDEAU, Dr Raphaël
GAGNÉ, Docteur J.-Emm.	VÉZINA, François

Prière d'adresser toute souscription au trésorier
Dr L.-CHARLES SIMARD,

515 EST, RUE SHERBROOKE, — MONTREAL.

La langue française

Un grand congrès des géographes et ethnographes slaves s'est tenu en août à Sofia (Bulgarie). Fait intéressant à noter, bien qu'il n'y eut que trois Français présents, sur quelque cent délégués, un très grand nombre de discours et de rapports furent prononcés en langue française et c'est la langue française qui fut le plus couramment employée dans les discussions.

REVOLUTION EN ESPAGNE

(suite de la page 171)

j'habitais, un homme de 36 ans, ancien officier, démissionné quatre ans plus tôt. Le 23 juillet, dans la matinée, je vis encore charger des cadavres à une porte du Buen Retiro. Et puis il y avait les récits des Français réfugiés au lycée français. Le consul de France, dans Madrid et aux environs, allait repêcher nos compatriotes. Dans plusieurs cas, il arriva juste à temps pour les sauver, et toujours ce fut avec l'ordre des comités déjà mentionnés.

Le plus extraordinaire de ces sauvetages fut celui d'un Français de Tolède, boulanger de son état. La veille du jour où commença le siège de l'Alcazar, il allait comme de coutume y livrer le pain et il y fut retenu, car il fallait un boulanger. Quelques jours après, il réussit à s'échapper, regagna sa maison, y trouva les communistes qui voulaient le passer par les armes sur-le-champ. Il discuta et réussit à se faire conduire à l'hôtel-de-ville où sa défense n'eut aucun succès. Il a fait du pain pour les nationaux, il mérite la mort. A la même heure, le consul de France arrivait à Madrid, en auto, battant pavillon français, pour chercher les effets de gens qu'il était venu délivrer la veille ; et il était naturellement accompagné d'un délégué communiste de la capitale. Quelqu'un lui dit qu'à l'hôtel-de-ville un Français a besoin de lui. Il y part, ne se trompe pas de chemin et arrive pour voir le boulanger sortir entre deux miliciens qui le conduisaient au lieu de son exécution. Cette fois, le sauvetage était opéré de justesse !

Pour finir, puisque nous sommes à Tolède, je veux rapporter une histoire digne de l'antiquité. Durant le siège épique qu'il soutint, l'Alcazar était commandé par un colonel. Son fils, âgé de 15 ans, et resté en ville, fut amené sous les murs de la forteresse, et il fut dit au père : "Tu as tant de temps pour rendre l'Alcazar ; sinon ton fils sera fusillé ici sous tes yeux." Le père alors cria à son fils : "Meurs en criant : Vive l'Espagne et le Christ-Roi !" ; ce que fit le jeune homme. C'est à la suite de cet acte que les insurgés de l'Alcazar jurèrent de se faire tous tuer plutôt que de se rendre.

Et, maintenant, puissent ceux qui liront ces lignes plaindre la noble Espagne et comprendre que, dans cette horrible guerre, c'est la tradition espagnole : latine et catholique, partie intégrante de la civilisation occidentale qui lutte, non contre la démocratie (qu'est-ce qu'un tel mot peut bien vouloir dire en Espagne ?) mais contre le communisme, contre une poignée d'agitateurs qui ont su intoxiquer toute une partie de l'Espagne et qui ont provoqué, par leurs excès, les horreurs actuelles.

En 1931, le roi Alphonse XIII disait en quittant son pays : "Je préfère partir plutôt que de faire verser une seule goutte de sang pour moi". Ces paroles, Louis XVI les avait déjà dites au 10 août et la Terreur suivit. De même, le monde n'eut pas assez de louanges pour la République espagnole qui, en 1931, s'établit sans tuer un homme. Depuis, elle s'est rattrapée. Il y a eu le soulèvement des Asturies, puis la répression de 1934 et il ya les événements dont nous sommes témoins, et il en restera la haine entre les Espagnols pendant des années et des années à venir. Puisse le général Franco ramener bientôt le pacificateur-né et puisse l'Espagne, revenu dans sa voie naturelle, continuer une tradition glorieuse et millénaire.

Jean HOUPERT.

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

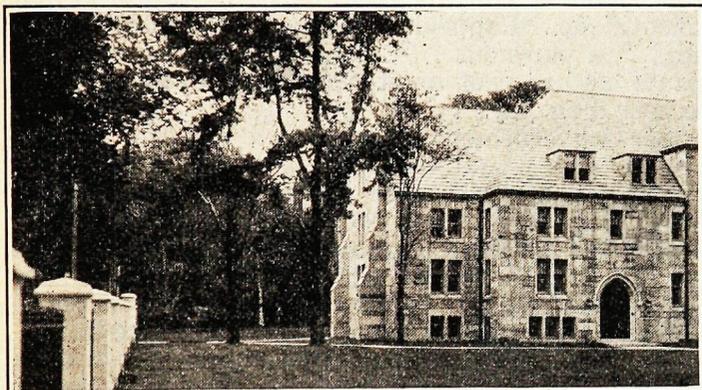
L'Institut Médiéval de Toronto et sa bibliothèque

Par Juliette Chabot

Nos voisins de la province d'Ontario ont suivi de plus près que nous le mouvement, tant rapide qu'efficace, des bibliothèques aux États-Unis. A ce propos, il serait peut-être intéressant de citer en exemple le travail accompli dans la fondation et l'organisation d'une bibliothèque de philosophie catholique à l'Institut médiéval de Toronto. Cela devrait, dans la mesure du possible, stimuler l'enthousiasme et l'initiative de nos grandes institutions de la province de Québec.

Avant d'aborder la question bibliothèque, disons un mot de l'Institut médiéval. Fondé en 1929, il est, en même temps, affilié à la Faculté des arts de l'Université de Toronto. C'est un centre d'études pour la culture et la civilisation du moyen âge. Son but est de prendre part au travail que les savants et les philosophes du monde entier accomplissent pour comprendre l'esprit médiéval et l'adapter aux besoins du monde moderne.

L'Institut est sous la direction du professeur Etienne Gilson et du Père Gerald B. Phelan, C.S.B. M. Jacques Maritain y est aussi attaché. Ces illustres maîtres de la pensée médiévale sont venus à Montréal; nous avons



Une partie du nouveau St. Michael's College, Toronto, où sont situés les bureaux, les salles et la bibliothèque de l'Institut d'Études médiévales. (Photo Toronto Daily Star)

hautement apprécié leur présence au milieu de nous, et c'est avec joie que nous avons goûté leurs précieux enseignements.

A Toronto, les cours de M. Gilson se donnent en anglais et ceux de M. Maritain en français. Le personnel de cet Institut est d'ailleurs composé de spécialistes, chacun des membres du corps enseignant ayant eu l'avantage de prolonger ses études en Europe et de se spécialiser dans une sphère particulière, sous la direction de maîtres célèbres. Quelques élèves diplômés de cette maison sont maintenant professeurs au Canada ou aux États-Unis.

Les principales publications de cet Institut sont : les *Saint-Michael's Mediaeval Studies* comprenant une série de monographies sur la philosophie du moyen âge; les *Saint-Michael's College Philosophical Texts* : un ensemble de traductions anglaises des ouvrages les plus importants pour l'enseignement de la philosophie de la même époque; *The Pamphlet* : une série d'articles présentés par les membres de l'Institut dans le cours de l'année académique.

En même temps que se fondait l'Institut, on jetait les bases d'une bibliothèque de philosophie scolastique. Dès le début des cours, on mit à la disposition des étudiants le joli noyau de trois mille volumes essentiels, installés provisoirement dans une ancienne résidence. Leur nombre s'est porté depuis à douze mille et chaque année la bibliothèque devra s'enrichir d'au moins un millier de volumes. Ce nombre est relativement considérable en tenant

compte du sujet spécifique. Sous peu, les livres seront installés définitivement dans le nouvel édifice du *Saint-Michael's College* où se trouve une vaste salle de lecture contenant des rayons ouverts assez nombreux pour y loger environ cinquante mille volumes. Le conservateur de la bibliothèque est le Père J. Scollard, C.S.B.

Le système de classification actuellement établi y est temporaire. Selon l'opinion même du conservateur, ni le système décimal Dewey ni celui de la Bibliothèque du Congrès à Washington ne répondent entièrement aux besoins actuels de cette bibliothèque de théologie et de philosophie catholiques. Il faudrait sans doute modifier quelque peu ces systèmes ou plutôt les adapter aux nécessités d'une telle bibliothèque.

Tous les livres y sont catalogués; il y a en outre des bibliographies préparées et tenues à jour sur les différentes questions à l'étude. Le choix des livres y est fait avec un soin judicieux en rapport avec les besoins immédiats de l'Institut et des cours que l'on y professe.

L'an dernier, un professeur de la Faculté, de passage en Europe, réussit à photographier à l'aide d'un appareil Leica un nombre assez considérable de manuscrits anciens et précieux. Avec la lanterne, on représente maintenant sur l'écran tous ces fac-similés. Le nouvel édifice possède d'ailleurs une salle spéciale pour la reproduction de ces différentes pièces. Toute l'organisation contribue en somme à faciliter le travail de l'étudiant. Il peut par exemple emprunter pour un temps indéterminé l'ouvrage qui lui est nécessaire. Si d'autres lecteurs réclament ce même volume, le bibliothécaire se charge d'emprunter l'ouvrage en question, d'une autre bibliothèque, en vertu de la loi d'échange appelée *Inter-library Loan*.

De ce bref aperçu concernant l'organisation d'une bibliothèque de philosophie catholique, que doit-on conclure? Tout d'abord, il faut hautement admirer ce travail accompli, et si bien commencé. C'est un geste superbe et un beau mouvement opéré dans notre pays et qu'il faudrait tâcher d'imiter dans bien des domaines. Mais en même temps, essayons de saisir ici l'importance de la bibliothèque dans le succès de toute institution.

Inutile de plaider en faveur du livre. C'est un instrument indispensable de travail dans toutes les sphères et qui a été reconnu de tous temps. Dès le moyen âge, on comprenait la nécessité primordiale de ces installations scientifiques puisque circulait l'adage qu'un couvent sans bibliothèque ressemblait à un château fort sans arsenal. Thomas A. Kempis ajoutait poétiquement : "C'est une table sans mets, un jardin sans fleurs, une bourse sans argent". Et récemment, M. Georges Duhamel disait : "Si l'humanité perdait ses bibliothèques, non seulement elle serait dessaisie de certains trésors d'art, de certaines richesses spirituelles, mais encore, mais surtout elle perdrait ses recettes de vie".

On raconte qu'un étudiant de l'Université de Toronto se serait converti à la lecture de certains ouvrages de M. Jacques Maritain. Comme ce jeune homme pouvait disposer d'une fortune considérable, il aurait versé une partie de l'argent nécessaire au bon fonctionnement de l'Institut, pour l'enseignement de la philosophie. C'est un exemple entre plusieurs et qui démontre, d'une façon touchante, toute la portée du livre. La bibliothèque a un rôle des plus importants à jouer; elle s'adresse parfois à l'homme ignorant comme au savant et elle est à la base de tout enseignement.

Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page IV.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Les Anciens de Chirurgie Dentaire

Le conseil exécutif de l'Association des Anciens de la Faculté de chirurgie dentaire s'est réuni le 1er octobre, sous la présidence du docteur Denis Forest. Les membres présents ont adopté à l'unanimité deux résolutions : la première à l'effet d'appuyer les directives données par le recteur dans son article "L'Université continue...", la seconde à l'effet de reconnaître l'urgence de venir en aide à *L'Action Universitaire* en pressant les Anciens de la Faculté de payer sans retard le prix de leur abonnement ou de leur réabonnement à la Revue. Comme premier geste pratique, les membres du Conseil ont aussitôt versé la somme de \$24. dans les mains du secrétaire, le docteur Ad. L'Archevêque. L'Exécutif a ensuite désigné ses deux nouveaux délégués au Conseil de l'Association générale : ce sont les docteurs Denis Forest et Ad. L'Archevêque qui remplacent les docteurs Théo. Côté et Paul Geoffrion.

Il fut également question du troisième Congrès des dentistes de langue française dont la date n'est pas encore arrêtée, mais qui se tiendra soit à la fin de mai, en même temps que le ralliement des Anciens de l'Université, soit à la fin de juin, à l'époque du Congrès général de la Langue Française. Le comité du programme pour le Congrès est placé sous la présidence du docteur A. Fortier.

L'Association des Anciens a enfin attiré l'attention du Bureau des Gouverneurs des Chirurgiens Dentistes de la Province de Québec sur le fait que le Canada n'était pas représenté au récent Congrès International Dentaire tenu à Vienne, et il a recommandé au Bureau de prendre les mesures nécessaires pour que l'hygiène dentaire ne soit pas oubliée lors de la prochaine réorganisation du Comité d'Hygiène provincial.

Deux bonnes nominations

Le 11 septembre, l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a annoncé la nomination de M. Esdras Minville (H.E.C. 1922) comme conseiller technique du ministère des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie. Excellent choix qui honore le nouveau titulaire et le Gouvernement. Nous en disons autant de la nomination de M. Louis Coderre (H.E.C. 1921), nommé sous-ministre du même Département. M. Duplessis est dans la bonne voie.

Recorder et procureurs

Le Gouvernement Duplessis a choisi Me Philippe Lamarre (Droit 1923) pour remplir les fonctions de recorder de Greenfield Park et de Montréal-Sud. Il a également nommé plusieurs Anciens, procureurs de la Couronne et avocats de la Régie des alcools dans un certain nombre de districts judiciaires. Parmi les premiers, nous relevons les noms de Mes J. C. Laurendeau (Droit), J. E. Ladouceur (Droit 1915), J. B. Bousquet (Droit 1902) et Léopold Nantel (Droit 1917). Au nombre des avocats de la Commission des Liqueurs, nous trouvons les Diplômés suivants : Mes L. A. Giroux (Droit 1926), Guy Guibault (Droit 1924), Alfred Gaudet (Droit 1925) et Fernand Chaussé (Droit 1927 et Sciences Sociales 1932).

Me Ernest Simard (Droit) a été nommé enquêteur à la dite Commission.

Les Anciens de Pharmacie

Un fort groupe d'Anciens de l'Ecole de Pharmacie ont été, le 15 octobre, les hôtes de leurs confrères des Trois-Rivières. Un déjeuner fut servi, sous la présidence de M. Henri Groulx, au Château de Blois. M. Edmond Vadboncœur, professeur à l'Université, prononça une conférence sur la noblesse, le rôle et les avantages de la profession de pharmacien. Les diplômés présents ont unanimement adopté une résolution priant M. Duplessis et son Gouvernement d'adopter une législation nouvelle à l'effet de tirer la profession de pharmacien du marasme dans lequel cette dernière est présentement plongée.

Bourses d'études

Depuis deux ou trois ans, il n'y avait plus de bourses d'étude distribuées par le Gouvernement provincial, au moins officiellement. L'Université de Montréal, en particulier, était complètement mise de côté. Mais, par bonheur, il n'est pas question, pour le moment du moins, d'économiser aux dépens de la culture générale et de la formation scientifique. Rappelons le mot d'Ernest Renan, déjà cité par nous : "Un million économisé sur la haute culture peut arrêter net le mouvement intellectuel d'un pays".

Le Gouvernement provincial a d'abord institué trente bourses qui permettront à de jeunes ingénieurs ou à de simples élèves, dont les parents sont trop pauvres pour défrayer l'instruction universitaire de leurs enfants, de se spécialiser en géologie ou en génie minier, soit dans l'une des universités de la Province, soit à l'Université Queen's. Toutes ces bourses ont déjà été distribuées, sur les recommandations d'une commission composée de professeurs de Laval et de hauts fonctionnaires, à des étudiants qui se sont inscrits à Polytechnique et à Queen's. De plus, le Gouvernement a accordé des bourses pour l'étude de la médecine et de la géographie. L'un des titulaires, pour la médecine, est le docteur Clovis Roy (Méd. 1934). La bourse de géographie a été accordée à M. Pierre Dagenais (H.E.C. 1935). Enfin, le Secrétaire provincial a donné une bourse à M. Roméo Lefebvre, du personnel de la Faculté des sciences. M. Lefebvre ira étudier en Europe le métier de souffleur de verre.

Les Ports nationaux

Les grands ports du Canada sont désormais administrés par une Commission unique siégeant à Ottawa. Un pas de plus dans la voie de la centralisation, à l'avantage du fédéral. Nouveau recul des Canadiens français et de la province de Québec. Car, sur les sept ou huit ports, soumis à l'autorité de la Commission fédérale, quatre sont situés dans la province de Québec. Un des trois commissaires est canadien français : le colonel A. E. Dubuc (Pol. 1901). A Montréal, rappelons-le, le gérant du port est un Anglais unilingue.

A la Commission des Tramways

Le notaire J.-Arthur Savoie (Droit) a été nommé vice-président de la Commission des Tramways de Montréal en remplacement de M. Paul Béique (Pol. 1906) dont le terme d'office expire ce mois-ci.

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

Radio-Etat

Le Gouvernement fédéral a désigné, en septembre, les membres du Conseil d'administration de la nouvelle "Corporation Canadienne de la Radio". Les Canadiens français y sont représentés par M. René Morin, vice-président, et l'abbé Alexandre Vachon, de l'Université Laval. Deux sur neuf. A peu près la part de Cendrillon à laquelle nous sommes habitués depuis longtemps. Et remarquons, en passant, que l'Université de Montréal n'a pas pesé lourd sur la décision du ministère. M. Morin est un diplômé de McGill. M. l'abbé Vachon appartient à Laval. Un autre membre du Conseil, le colonel Bovey, est attaché au personnel de McGill. Par contre, c'est un diplômé de l'Ecole Polytechnique, M. Augustin Frigon, dont la compétence en la matière n'est mise en doute par personne, qui est adjoint au gérant général, le major Gladstone Murray, lui aussi Diplômé de McGill. Nos plus sincères félicitations à cet Ancien qui aura à cœur, nous n'en doutons pas, de surveiller nos intérêts au sein de la nouvelle Corporation.

Nouveau juge

Le Gouvernement fédéral vient de nommer Me Théodule Rhéaume c.r., ancien député de Jacques-Cartier aux Communes, juge de la Cour Supérieure. Le nouveau magistrat est un Ancien de la Faculté de droit (1903).

A l'Assemblée législative

La nouvelle Assemblée législative de Québec, élue le 17 août dernier, s'est choisi un président et un vice-président (Orateur et Orateur-suppléant). Ce sont Me Paul Sauvé (Droit 1930), député des Deux-Montagnes, et le docteur Marc Trudel (Médecine 1922), député de Saint-Maurice. Le choix très heureux de ces jeunes députés, pour remplir d'aussi délicates fonctions, le choix de M. Sauvé, en particulier — M. Sauvé dépasse à peine la trentaine — nous rappelle, *mutatis mutandis*, le cas d'un lointain prédécesseur de l'actuel président. Louis-Joseph Papineau n'avait pas encore vingt-neuf ans lorsque ses collègues de l'Assemblée législative du Bas-Canada en firent leur Orateur.



(Photo Dupras & Colas)
M. Jean-Paul Sauvé,
député des Deux-Montagnes.

A Genève

Au nombre des membres de la délégation canadienne partie pour Genève dans les premiers jours de septembre, figure l'honorable sénateur Raoul Dandurand (Droit 1883), ministre dans le cabinet King.

Me. Edouard Asselin

Une très importante et très heureuse nomination a été faite, au début de septembre, par le Gouvernement Duplessis : c'est celle de Me Edouard Asselin (Droit 1916), avocat de Grand'Mère, qui remplace Me Charles Lanctôt comme assistant du procureur général de la Province.

ET VOTRE ABONNEMENT ?

A la suite de l'appel publié dans l'ACTION UNIVERSITAIRE de septembre, une centaine d'Anciens nous ont fait tenir le prix de leur abonnement ou de leur réabonnement. Quelques-uns ont même poussé la générosité et la confiance dans l'avenir jusqu'à payer trois ou quatre ans d'avance. Tel est le cas du docteur Auguste Panneton, Trois-Rivières, et de Me. Edouard Asselin, assistant du procureur-général, à Québec, qui nous ont adressé un chèque de \$5.00. Un médecin, le docteur F.-X. Desrosiers, de St-Félix de Valois (Médecine 1873), qui doit sûrement être l'un des doyens des diplômés, nous envoie également sa souscription, bien que l'état de ses yeux ne lui permette plus de lire l'ACTION UNIVERSITAIRE. Plusieurs Anciens accompagnent leur souscription de mots aimables à notre adresse et de réconfortants témoignages d'encouragement. Nous remercions les uns et les autres.

Il reste toutefois, au bas mot, 4,500 Diplômés qui, apparemment, se désintéressent de l'ACTION UNIVERSITAIRE. Plusieurs centaines d'entre eux ont négligé de renouveler leur abonnement. Près de 4,000 sont restés sourds à nos multiples appels. C'est à eux particulièrement que nous nous adressons encore une fois. Nous comptons que la moitié au moins de ces retardataires se décideront à nous répondre d'ici le 15 décembre, et il en sera ainsi pour peu que les délégués des diverses associations au Conseil général nous prêtent leur concours.

En attendant, nous rappelons aux Anciens que l'abonnement à l'ACTION UNIVERSITAIRE commence au mois de décembre de chaque année. Nous n'adressons pas de factures, car cela est trop coûteux. Le procédé de la formule de chèque encartée dans chaque numéro est le plus simple et le plus économique. Que les Anciens, qui ont déjà payé, ne s'offusquent donc pas de retrouver, chaque mois, une nouvelle formule de chèque.

Nous invitons les Anciens qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour 1934-35 ou pour 1935-36, ou pour les deux années, à nous retourner sans retard le présent chèque (page IV) dûment rempli, signé et payable au pair.

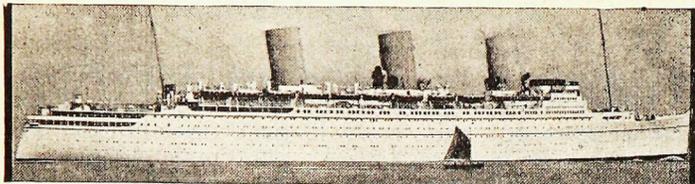
CEUX QUI S'EN VONT

PHENIX, Théodore, né à Saint-Alexandre (Iberville), le 15 février 1851, fit ses études classiques au collège Sainte-Marie de Monnoir, étudia la médecine au collège Victoria; admis à la pratique en 1874; est décédé le 9 mai à Henryville où il s'était établi en 1876. Il était le plus vieux médecin pratiquant de la province.

RODIER, J.-Adélar, né à Montréal en 1879, fit ses études classiques au collège de Montréal et au collège de l'Assomption, étudia la médecine à l'Université Laval de Montréal et fut admis à la pratique en 1908; interne à l'Hôtel-Dieu; exerça d'abord à Charlemagne, puis à Montréal où il est mort le 13 mai. Fonda l'Association des médecins de l'Est dont il était le secrétaire-trésorier. Laisse sa femme, deux fils et une fille.

VILANDRE, J. D., né à Wotton (Wolfe), en 1879, fit ses études classiques au séminaire Saint-Charles de Sherbrooke et au Collège de Montréal, étudia la médecine à l'Université Laval de Montréal et fut admis à la pratique en 1901; exerça d'abord dans les Cantons de l'Est, puis à Mexico; fut, pendant deux ans, surintendant du sanatorium de Norwick (Conn.), exerça finalement à La Tuque et à Montréal où il est mort le 2 octobre. Laisse dans le deuil son épouse, deux filles et deux fils.

Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page IV.



AUTOUR DU MONDE

avec l'

Empress OF Britain

Dép. de New-York le 9 janvier . . . 125 jours.

- Madère
- La Côte d'Azur
- Italie
- Terre Sainte
- Egypte
- Indes
- Ceylan
- Siam
- Java
- Bali
- Manille
- Chine
- Japon
- Hawaii
- Californie
- Panama

Une croisière autour du monde avec l'EM-PRESS OF BRITAIN, c'est le plus beau voyage à bord du plus beau navire ! Faites l'hiver prochain cette merveilleuse randonnée autour du globe... allez visiter le monde et ses merveilles !

Le Pacifique Canadien met à votre disposition pour ce voyage son plus luxueux paquebot, son personnel le mieux entraîné et une incomparable expérience dans l'organisation de ces grandes croisières. Le "Britain" est un vaste hôtel flottant où vous trouverez tout à souhait durant le voyage. Prix à partir de \$2,300 (appartement avec salle de bain à partir de \$3,900) y compris le programme standard des excursions à terre.

Tous renseignements, cartes, itinéraires et prix de passage fournis par votre agence de voyages ou les agents du Pacifique Canadien.

Pacifique Canadien

Les chèques de voyageurs des Messageries du Pacifique Canadien sont acceptés partout.

Maison fondée en
1901

ROUGIER FRÈRES

Compagnie Incorporée

Importateurs de
**Spécialités
Pharmaceutiques**

Représentant au Canada des
principales Maisons de France

SIÈGE SOCIAL :
350, RUE LE MOYNE
à Montréal

TRUST GENERAL DU CANADA

Conseil d'Administration

L'hon. J.-M. WILSON, président
L'hon. D.-O. L'ESPÉRANCE, vice-président
BEAUDRY LEMAN, vice-président

L.-J.-ADJUTOR AMYOT
JOSEPH BEAUBIEN
L.-E. BEAULIEU, C.R.
COLONEL J.-T. DONOHUE
SIR J.-GEO. GARNEAU
ERNEST GUIMONT, C.R.
MENDOZA LANGLOIS
CH. LAURENDEAU, C.R.

L'hon. J. NICOL, C.R.
L'hon. J.-E. PERRAULT, C.R.
L'hon. DONAT RAYMOND
LEO G. RYAN
L'hon. GEO.-A. SIMARD
C.-E. TASCHEREAU, N.P.
ARTHUR TERROUX

RENÉ MORIN, directeur général

**Exécuteur Testamentaire
Administrateur Fiduciaire
Agent Financier, Etc.**

Capital versé \$ 1,105,000.00
Biens en régie, plus de \$44,500,000.00

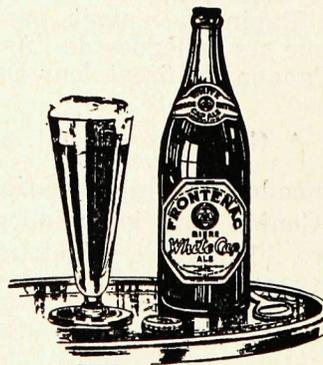
Obligations en cours — de fabriques, institutions religieuses et autres corporations — dont la Société est fiduciaire : plus de \$55,000,000.00.

112, rue St-Jacques Ouest
MONTREAL

71, rue St-Pierre
QUEBEC

LA BIÈRE White Cap

La Reine des Bières



Un produit de la Brasserie

Frontenac

Université de Montréal

THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE
 — LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —
 PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES
 ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — AGRICULTURE
 MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE —
 OPTOMÉTRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —
 ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE
 — DESSIN — ART MÉNAGER — TOURISME —
 ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES
 GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

Secrétariat Général

1265, RUE SAINT-DENIS,

MONTRÉAL.



LA VIE UNIVERSITAIRE

Canada

Quoi de neuf ?

Rien, au moment où nous écrivons ces lignes. Et c'est déjà le 12 octobre. Toutes sortes de rumeurs circulent. On fait mille et trois suppositions plus ou moins gratuites. "Il paraît que..." "Il paraît que..." Mais nous ne sommes pratiquement pas plus avancés qu'avant le 17 août. Le petit drame de la fin de l'année académique recommence au début d'une nouvelle année. Les professeurs tirent la langue. A la Montagne, les matériaux se détériorent (?); rue Saint-Denis, c'est l'encombrement, le manque d'air et d'espace, la pénurie totale. Les bonnes volontés sont paralysées, bien des courages abattus. Et pourtant, il ne faut pas perdre espoir. Impossible de nier qu'au lendemain du 17 août, la confiance est revenue dans les milieux universitaires. On s'est dit : "Un gouvernement d'union nationale ne peut assister impassible au naufrage d'une entreprise d'enseignement supérieur". Et, de fait, avant les élections, on ne parlait que de restauration nationale, de redressement, de mesures pour sauver et accroître le patrimoine matériel et spirituel des Canadiens français. On en parle toujours; certains actes, qu'on attendait, ont même été posés.

Pressé de toutes parts par les quémandeurs, l'honorable M. Duplessis s'efforce de calmer les appétits et les ambitions personnelles en répétant qu'il doit d'abord s'occuper des intérêts de la collectivité, de la chose publique, que les intérêts des groupes ou des particuliers viendront ensuite. Nous pensons, nous, que le problème de l'Université de Montréal est d'ordre général, national, de ceux auxquels le premier ministre peut reconnaître un "caractère urgent et de portée publique." Il intéresse tout d'abord la métropole du Canada — ce qui veut dire une partie substantielle de la population de cette province — mais aussi toutes les régions qui nous envoient des étudiants, et enfin tous les Canadiens français. La ruine de l'Université signifierait pour notre petit peuple un recul funeste, désastreux dans tous les domaines. Et Dieu sait que nous avons trop reculé depuis un demi-siècle ! Tarder davantage, non seulement à régler l'actuel problème financier — déficit annuel —, mais le problème universitaire dans son ensemble — parachèvement de l'édifice de la Montagne, équilibre du budget, ré-ajustement pédagogique — c'est compromettre l'avenir de ceux que, par ailleurs, on veut sauver; c'est trahir cette jeunesse dont le sort préoccupe avec raison les autorités religieuses et civiles.

Sans doute, existe-t-il de braves gens qui se demandent, comme le faisait l'honorable Fernand Rinfret, le 5 octobre, au Club Laurier des Femmes libérales, "si ce ne serait pas un bien de voir nos universités fermées pendant quelques années pour que nos jeunes gens cessent de songer aux professions libérales et se fassent un avenir ailleurs". Mais l'honorable Secrétaire d'Etat a sans doute voulu tout au plus lancer une boutade; car il n'ignore pas qu'il suffirait aux corps professionnels de le vouloir pour mettre fin à l'encombrement déploré par lui et par tant d'autres. L'Université n'y peut rien. Et puis, ce qu'un certain nombre d'universitaires réclament précisément, c'est que l'Université de Montréal dispose enfin de ressour-

ces qui lui permettront d'organiser et de développer un véritable enseignement supérieur. A notre avis, le premier objet d'une Université est de distribuer l'enseignement supérieur par ses Facultés qu'on appelle parfois des "Facultés de luxe": philosophie, lettres, sciences pures, sciences sociales, économiques et politiques. Il n'y faut pas songer avant d'avoir arrêté un plan de réforme pédagogique dont l'exécution ne sera possible que si l'Université dispose de ressources suffisantes. Et c'est ici que nous nous retrouvons en face de l'Etat, dont c'est le devoir — et l'un des tout premiers — de soutenir de ses deniers, qui sont les nôtres, l'enseignement supérieur.

La presse nous a fait savoir que le présent Gouvernement était bien disposé à l'égard de nos deux universités canadiennes-françaises. Mais, sur ce point, une remarque s'impose. Nous aimons bien notre sœur de Québec et nous n'oublions pas que nous sommes sortis d'elle, non sans avoir rencontré une certaine résistance... Lorsque Laval demande l'aide du Gouvernement pour "aller de l'avant et répondre aux exigences du temps présent", nous souhaitons que sa requête soit favorablement accueillie. Cependant, nous insistons pour qu'on s'occupe de nous d'abord, Université de Montréal. McGill et Laval se ressentent de la crise; nous le croyons sans peine. La crise empêche Laval et McGill d'améliorer, de progresser, de développer tel ou tel enseignement, de prendre telle ou telle initiative. A Montréal, il s'agit de beaucoup plus que cela: c'est une question de vie ou de mort. Entre deux vaisseaux dont l'un demande de nouvelles couches de peinture ou des turbines plus puissantes, mais dont l'autre menace de couler à pic, il ne doit pas y avoir, semble-t-il, d'hésitation possible. A moins qu'on veuille laisser celui-ci à son triste sort. Dans ce cas, qu'on le dise. Sinon, qu'on permette au Gouvernement d'aller au plus pressé.

Au déjeuner qui suivit la Messe du Saint-Esprit, le 4 octobre, nous avons entendu notre recteur et le secrétaire provincial, l'honorable docteur Albini Paquette — un Ancien de la Médecine — exprimer des espoirs, formuler des vœux discrets, esquisser des réformes et des projets. "M. Duplessis, s'est écrié notre recteur, veut la prospérité de son Alma Mater... Je suis convaincu que le Gouvernement actuel met l'enseignement et l'éducation au premier rang de ses préoccupations". Et le docteur Paquette a répondu: "Je puis ajouter que jamais la province de Québec n'a eu un gouvernement mieux disposé envers les choses de l'enseignement et de l'éducation... Je suis convaincu que nous allons trouver la solution du problème universitaire". Sans doute, le ministre n'a pas caché que le financement du budget annuel — le problème fondamental, selon lui — le laissait un peu perplexe. Mais il ne désespère pas, loin de là, de voir se lever le grand jour où "nous aurons une magnifique organisation universitaire" à Montréal. Toutefois, jusqu'à ce jour, les déclarations officielles ne diffèrent pas sensiblement de celles qu'on nous servait avant le 17 août. Beaucoup ont cru et croient encore, cependant, qu'il y a quelque chose de changé. Mais il faut que les gestes, que les actes confirment cette croyance. Sinon, dans deux ou dans quatre ans, force sera d'admettre qu'on s'est trompé encore une fois.

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

Le présent Gouvernement représente un "ordre nouveau" qu'il s'est donné pour tâche d'instaurer le plus vite possible dans notre province. Nous ne concevons pas cet ordre nouveau sans une réorganisation complète de tout notre enseignement, depuis la petite école jusqu'à l'université. On répète que cette réorganisation ne peut se faire sans que des changements soient apportés ici et là dans le personnel dirigeant ou enseignant, sans que tous les postes de commande soient confiés à des compétences... Chose certaine, une légitime ambition d'économiser ne doit pas retarder les réformes qui s'imposent et la fin d'un "scandale" qui paraît avoir suffisamment duré.

Les professeurs agrégés de médecine

Un groupe de professeurs agrégés de la Faculté de médecine vient de demander l'abrogation du règlement universitaire qui veut que tout professeur agrégé attende dix ans avant de devenir professeur titulaire et, par là, membre du conseil. Si la demande de ce groupe était reçue par la Commission des Etudes, compétente en la matière, le stage serait réduit de dix à huit ans.

L'Université à la radio

L'opinion publique, dit-on, est encore, dans une large mesure, hostile à l'Université de Montréal. Le refrain n'est pas nouveau. Il est vieux de dix ans au moins. Dans une société normale, où la tête commanderait... aux pieds, on n'aurait pas laissé l'opinion publique — si tant est qu'elle soit seule coupable — retarder indéfiniment la solution du problème universitaire. Mussolini n'a pas attendu le consentement de l'opinion publique pour bâtir tout d'un bloc, en quelques années et au coût de dix millions de dollars, l'Université de Rome...

Ici, il faut attendre que l'opinion publique approuve, devienne sympathique. Ce sont les gouvernés qui... gouvernent. Et pourtant, cette opinion publique n'a pas été tenue dans l'ignorance de la question universitaire. Le travail a peut-être tardé, mais il s'est fait par la presse, par la radio, par la revue. Voici deux ans bientôt que *L'Action Universitaire* est distribuée chaque mois à plus de 5,000 Diplômés, domiciliés en très grande majorité dans la province de Québec et au nombre de plus de 3,000 dans la seule ville de Montréal. Tous les aspects du problème ont été présentés, tous les arguments servis, tous les chiffres apportés au bénéfice d'Anciens qui pouvaient s'en servir autour d'eux pour éclairer les ignorants, combattre les calomnieux et les menteurs, rallier les indifférents. Sans doute, ici et là, un redressement s'est opéré, bien des préventions sont tombées. Mais la partie n'est pas encore gagnée, loin de là.

Reprenant et amplifiant l'initiative prise il y a quatre ou cinq ans par les Anciens Etudiants d'Europe, l'Université elle-même présente de nouveau sa cause au public au moyen d'une série de conférences radiophoniques. La première a été donnée au poste CKAC le samedi, 10 octobre, par M. Maurault, recteur. Le docteur Georges Baril a prononcé la seconde au même poste, le samedi 17 octobre. Dix autres suivront chaque samedi, à 7 hres 30.

Tout cela est bon, mais insuffisant. Du reste, si les autorités religieuses et civiles attendent que

l'opinion publique soit complètement ralliée à la cause de l'Université avant de poser les actes sauveurs, elles risquent d'attendre longtemps. Dans ces questions, embrouillées parfois à plaisir, et auxquelles l'opinion publique n'entend généralement rien ou fort peu de chose, seule l'autorité est en mesure d'agir avec efficacité. Que l'autorité agisse sans retard et l'opinion publique suivra.

Rome et Laval

Pour se conformer aux instructions de la Constitution *Deus Scientiarum Dominus*, l'Université Laval a dû refondre ses règlements concernant les Facultés canoniques. Cette refonte, soumise à Rome, a reçu récemment l'approbation de la Sacrée Congrégation des séminaires et universités comme en fait foi une dépêche du cardinal Bisleti, à la date du 8 septembre 1936.

Le Congrès de l'ACFAS

L'Acfas a tenu son quatrième Congrès à Québec, du 11 au 13 octobre. Ce Congrès ne l'a cédé en rien aux précédents. Communications nombreuses et variées, conférences, excursion scientifique à l'île d'Orléans, expositions de botanique par les Cercles des Jeunes Naturalistes de Québec et d'une collection de bois, réception chez le lieutenant-gouverneur et banquet de clôture : autant de facteurs qui ont contribué au succès du Congrès et qui sont la preuve non seulement d'un intérêt croissant pour les sciences, mais de l'habileté plus grande et de la valeur de nos chercheurs. Fondée en 1923 par une poignée de compatriotes désintéressés et préoccupés de notre avancement intellectuel, l'Acfas, si elle n'a pas encore rallié, comme elle le devrait, tous les suffrages, semble bien avoir maintenant traversé la période difficile qui accompagne généralement les débuts de toute œuvre sérieuse. Elle se compose aujourd'hui de 28 sociétés, la plupart très actives. Elle a même fini par attirer sur elle l'attention et les largesses des pouvoirs publics. Le Gouvernement d'Union Nationale ne pouvait faire de plus beau geste, à l'occasion de ce Congrès que celui d'offrir à l'Acfas un premier octroi de \$5,000. Les convives, rassemblés le mardi soir 13 octobre, dans une salle du Château Frontenac, autour de Son Eminence le cardinal Villeneuve et de trois ministres provinciaux, ont traduit par des applaudissements frénétiques le prix qu'ils attachent au geste du Gouvernement ; geste dont l'honorable Oscar Drouin, ministre des Terres et Forêts, parlant au nom de l'honorable M. Duplessis et de ses collègues, dégaya en termes clairs la haute signification. "L'économique, affirmait M. Adrien Pouliot à un rédacteur de *L'Événement*, quelques heures avant le banquet de clôture, est conditionné par le scientifique". Mais si l'on veut que le scientifique — pris dans son sens le plus large — rende les services qu'on attend de lui, il faut admettre la proposition contraire, à savoir que le scientifique, sous un aspect au moins, est à son tour conditionné par l'économique. C'est tout à l'honneur de MM. Duplessis et Drouin et de leurs collègues de l'avoir compris. Puissent-ils persévérer dans d'aussi bonnes dispositions.

Inutile de dire qu'un grand nombre de communications ont été présentées par des professeurs de l'Université de Montréal ou des Anciens. Voici quelques noms : docteur Gaston Gosselin, Adrien Pouliot, Léon Lortie, Pierre Demers, Jules Labarre, docteur Georges Baril, Roger Barré, Lionel Lemay dans la section mathématiques, physique

Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page IV.

et chimie ; Emile Jacques, Jules Brunel, Marcelle Gauvreau, Jacques Rousseau, Pierre Mackay-Dansereau, Frère Marie-Victorin, dans la section Botanique et géologie, docteur Ls-Charles Simard, Ls-Paul Dugal dans la section zoologie et biologie médicale ; Raymond Tanghe et Jean Bruchesi dans la section sciences morales.

A McGill

Nos lecteurs n'ignorent pas que les gouverneurs de l'Université McGill se sont engagés à couvrir, de leurs propres deniers, pendant cinq ans, à partir de 1934-35, le déficit de leur *Alma Mater*. Ce déficit, pour l'année académique 1935-36, s'est élevé à \$181,000, soit \$122,000 de moins que l'année précédente. La crise n'empêche pas, du reste, l'Université de progresser. Les Anciens s'occupent présentement de recueillir la somme de \$350,000 pour la construction d'un gymnase. \$125,000 sont maintenant souscrits. Par ailleurs, un M. William-G. Cheney, qui n'est pas un Ancien de McGill, vient de léguer \$400,000 à la Faculté de médecine ; et la Fondation Rockefeller, qui avait déjà donné \$125,000 au département de sociologie, a fait au même département un nouveau don de \$50,000.

Etranger

Les Anciens de Princeton

D'après le plus récent relevé, les Anciens de l'Université de Princeton présentement vivants sont au nombre de 17,997. Sur ce nombre, il y a 13,185 Diplômés. On rencontre des Anciens de Princeton dans chacun des Etats de la République. Plus de 800 sont en outre domiciliés à l'étranger, en Asie, en Afrique, en Océanie, en Amérique du Sud et en Europe. On en compte 128 au Canada.

L'Université Rutgers

L'Université Rutgers est située dans l'Etat du New-Jersey. Comme toutes ses sœurs américaines, elle profite des largesses de l'Etat, de ses Anciens et de ses amis. C'est ainsi qu'elle a reçu, au cours de la dernière année académique des dons s'élevant à la somme de \$187,000, sans parler de divers octrois de l'Etat qui atteignent presque le million de dollars. Mais le président de Rutgers trouve que cela ne suffit pas. L'Université espère recevoir d'ici dix ans, outre les octrois publics, la somme de dix millions de dollars. Le président vient de rappeler que les contributions des Etats d'Illinois, de Minnesota et d'Ohio à l'enseignement supérieur sont de \$3,000,000, celles du Michigan de \$4,000,000 et celles de la Californie de \$5,000,000.

Rêvons, c'est l'heure...

Les Anciens de Columbia

Ils sont au nombre de plus de 87,000... Ils pensent aux besoins de leur Université. Au cours de l'année académique 1935-36, le Fonds des Anciens a recueilli \$101,767.04 en 3,050 souscriptions individuelles.

L'inscription dans les universités américaines

Tout indique que l'inscription des étudiants dans les universités américaines battra, cette année, les records passés. A l'Université du Minnesota, le nombre des étudiants résidents atteint 14,000 et l'on estime que 35,000 personnes bénéficieront, au cours de la présente année, de l'enseignement de l'Université, fondée il y a 67 ans. On ne cesse de construire, d'améliorer à Minneapolis : un immeuble, construit au coût de \$325,000, servira de centre d'enseignement postscolaire ; un autre immeuble, dont le coût est de \$130,200, servira au traite-

ment et à l'étude des maladies mentales. On a également construit un immeuble, au coût de \$75,000, pour l'entraînement des athlètes, et un gymnase pour les femmes au prix de \$94,185.

L'Université de New-York, qui entre dans sa 105e année, compte atteindre le chiffre record de 42,000 inscrits. A Columbia, les inscriptions s'élèvent déjà à 16,346. Près de 3,000 étudiants se sont inscrits à l'Université de la Caroline du Nord qui entre dans sa 142e année académique. A l'Université d'Oregon, les perspectives sont que le chiffre de 3,000 sera dépassé. L'Université Notre-Dame, fondée il y a 94 ans, comptera, cette année, plus de 3,000 étudiants, l'Université Northwestern, dont c'est la 86e année académique, en aura tout près de 5,000.

Souvenirs de voyage

Voltaire et le Canada

Dans le fascicule de mai de l'*Action Universitaire*, le rédacteur en chef signalait l'opposition soulevée contre le pouvoir royal par les personnalités influents du royaume. Il y mentionnait le nom du cynique Voltaire. A ce sujet, on a souvent fait mention d'une lettre du sieur Voltaire. En voici une copie authentique que j'ai transcrite textuellement de l'original à Paris, en 1932, à l'Exposition coloniale historique organisée par la Société Géographique :

Les Délices — ce 6 Septembre 1762.

A M le Comte de Richelieu.

Si je ne voulais que faire entendre ma voix, Monseigneur, je me tairais dans la crise des affaires où vous êtes — mais j'entends la voix de beaucoup d'étrangers : — toutes disent qu'on doit vous bénir si vous faites la paix à quelque prix que ce soit.

Permettez-moi donc, Monseigneur, de vous en faire mon compliment.

Je suis comme le public, j'AIME BEAUCOUP MIEUX LA PAIX QUE LE CANADA. — et je crois que la France peut être heureuse sans le Québec.

Vous nous donnez précisément ce dont nous avons besoin, nous vous devons des actions de grâce.

Recevez en attendant, avec votre bonté ordinaire, le profond respect de

Voltaire.

Je l'ai transcrite avec ses fautes d'orthographe sinon de grammaire.

Ajoutons ce coup de pinceau au portrait de Voltaire. Quand le visiteur se promène à travers les salles du Château de Sans-Souci, à Potsdam, près de Berlin, là où Frédéric de Prusse aimait à réunir ses amis, entr'autres Voltaire, qui lui faisait la cour, il ne saurait être que fort amusé à la visite de la chambre destinée à Voltaire par son royal protecteur.

Aux murs de la jolie pièce, les panneaux sont couverts d'arabesques qui logent un peu partout dans leurs volutes des têtes de renards et des petits singes. Les anses du panier à papier, le presse-papier du bureau à écrire, et que sais-je encore, portent des singes ou des têtes de renards.

Voltaire surpris de cet accueil inaccoutumé s'en ouvrit à son royal ami, qui aimait à le taquiner. "Mais, mon cher, lui rétorqua l'hôte royal, c'est pour que vous vous sentiez bien chez vous avec vos amis".

La réponse de Voltaire est là sur son bureau, pleine d'esprit et repose sous un verre protecteur.

Eugène St-Jacques.

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

QUELQUES LIVRES

Par Jean Bruchesi

LA REVOLUTION A REFAIRE (Tome I: Le souverain captif) par André Tardieu, Flammarion, édit. 12 frs. — LES SOVIETS CONTRE LA FRANCE, par Jacques Bardoux, Flammarion, édit. 1 fr. 50. — ESSAI SUR LE GOUVERNEMENT DE DEMAIN, par Henri, comte de Paris, Flammarion, édit. 12 frs.

Les idées de M. André Tardieu sur la politique française sont bien connues. Cet ancien collaborateur de Clemenceau, cet ancien président du Conseil a su acquérir, au contact des hommes et des institutions, une expérience qui lui permet aujourd'hui de parler en connaissance de cause. Il ne s'en fait pas faute. Avant de renoncer temporairement à la politique active, il a publié coup sur coup une demi-douzaine d'ouvrages, bourrés de faits et d'idées, quelque peu touffus, qui prennent parfois le ton du plaidoyer *pro domo*, mais qui sont d'abord des opérations de nettoyage et renferment de solennels avertissements dont l'opinion publique française ne paraît cependant pas avoir, jusqu'ici, tenu le moindre compte. Qu'on relise *L'Épreuve du pouvoir*, *L'Heure de la décision* et surtout *Sur la pente*, trois volumes édités chez Flammarion : ce sont trois éloquentes témoignages, verbeux sans doute, mais alertes et sincères, d'un homme qui aime son pays, qui n'a pas pu le servir comme il l'aurait voulu, qui cherche à appliquer les freins, mais qui se reconnaît impuissant devant un ensemble de forces contraires dont il a fini par être lui-même la victime. *La Révolution à refaire*, dont *Le Souverain captif* n'est que le premier chapitre — quatre autres tomes complèteront l'exposé — est la suite logique des précédents ouvrages qui nous montraient un André Tardieu encore tout vibrant des luttes soutenues, mais à la veille de sortir de l'arène politique pour mieux la dominer : un Tardieu qui s'apprêtait à reprendre sa liberté.

L'avant-propos du tome I de *La Révolution à refaire* s'intitule : "Pourquoi j'en sors". Député pendant vingt ans, onze fois ministre et trois fois président du Conseil, M. André Tardieu a rompu les derniers liens qui le rattachaient encore, il y a moins d'un an, à l'activité politique pratique. "J'ai cessé, écrit-il, de croire à la possibilité, soit pour la France de tolérer, soit pour les Chambres de corriger le régime sous lequel vit la France". Mais encore faut-il que le pays en soit persuadé et, pour l'en persuader, comme l'affirme M. Tardieu, "il faut n'être pas parlementaire". Le député, ancien ministre et président du Conseil, a donc démissionné. Mais cette démission n'est pas une fin. Elle est un commencement, comme le tome I de *La Révolution à refaire* est le commencement d'une démonstration dont l'auteur ne nous a encore offert que les prémisses.

L'ouvrage débute — l'avant-propos mis à part — par une analyse aiguë des "immortels principes" : ceux de 1789 qui sont, "depuis un siècle et demi, le bien de famille des Français". Il se poursuit par la transposition des principes dans les faits, transposition qui n'est pas autre chose que l'histoire, en raccourci, de la Troisième République. Ni liberté, ni égalité, ni souveraineté populaire. Accumulant preuves sur preuves, M. Tardieu n'a pas de peine à conclure que peu de régimes, après avoir mis "la liberté dans leur devise, ont, plus abondamment que le nôtre — celui de la Troisième République — outragé cette liberté". Même argumentation, même abondance de preuves et même conclusion en ce qui concerne l'égalité qui "s'affirme dans nos codes", mais qui n'existe "ni dans la pratique de nos institutions, ni dans nos mœurs" ; et en ce qui touche à la souveraineté populaire, "fiction" comme la liberté et l'égalité. Et le témoignage n'est pas suspect : c'est le témoignage d'un républicain, qui rejoint dans ses constatations, sinon dans ses conclusions ultimes, ceux des grands adversaires de la République. "Je tiens, proclame Tardieu, le système actuel, que je connais bien, puisque je l'ai servi et dirigé, pour frappé à mort par le mensonge de base, que ce livre dénonce, et par les conséquences de ce mensonge". Mais alors ? Écoutons l'auteur : "Quand on parle (à la France), soit de changer le régime, soit de changer les institutions, elle n'écoute plus. Voilà trente-cinq ans que M. Charles Maurras essaye de l'engager dans la première de ces deux voies. Voilà cinq ans que j'ai tenté de l'engager dans la seconde. M. Charles Maurras n'a pas réussi, ni moi non plus". Que conclure ? On connaît la conclusion de Maurras. M. Tardieu nous fait attendre la sienne. Mais les événements vont plus vite que la plume de l'ancien président du Conseil. La révolution se fait sous nos yeux. Le premier acte en a été joué par M. Blum et ses protégés de Moscou. Qu'on lise à ce propos l'opuscule de M. Jacques Bardoux : *Les Soviets contre la France*. Impossible de douter après les révélations qu'apporte l'éminent auteur de *l'Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*. Personne ne nie plus qu'un complot communiste, soigneusement préparé, devait livrer la France aux Soviets le 12 juin 1936. Le complot a échoué et M. Jacques Bardoux nous dit pourquoi. Mais attention à la revanche, annoncée hier pour cet automne et dont le sort nous apparaît lié, aujourd'hui, à celui du Front Populaire d'Espagne. A moins que, vaincus au delà des

Pyrénées, comme tout l'indique, les Rouges se croient quand même assez forts pour reprendre en deçà le coup manqué du 12 juin.

"Révolution à refaire", proclame M. Tardieu. "Faire une révolution", reprend M. Bardoux, qui persistent l'un et l'autre à avoir confiance dans la République, mais dans une République régénérée. Sans doute, dans son opuscule, le second ne fait qu'esquisser le problème en marge du complot qu'il dévoile et le premier n'a pas encore dit son dernier mot. Tous deux s'expriment cependant en termes assez clairs pour ne plus laisser aucun doute sur leurs sentiments à l'égard du présent régime. Mais tous deux ne sont pas suffisamment libérés, à notre avis, de quelques vieilles formules ; ils sont encore prisonniers des cadres où les ont enfermés leur éducation et leur carrière politique. Ils hésitent à rompre les derniers liens qui les attachent au régime dont, avec un courage méritoire, ils mettent les plaies à nu. Parce que plus nette, plus tranchée, la conclusion à laquelle s'arrête le comte de Paris, dans son *Essai sur le Gouvernement de demain*, nous plaît davantage.

Le comte de Paris, fils aîné du duc de Guise, prétendant au trône de France, est encore un tout jeune homme. Trente ans à peine. Mais l'exil, la réflexion et l'étude ont singulièrement mûri ce prince et lui ont donné, en économie comme en politique, des conceptions qui ne manquent pas de hardiesse. Cela ne vaut peut-être pas l'expérience directe des hommes et des institutions ; mais on ne peut nier, surtout après avoir lu *l'Essai sur le Gouvernement de demain*, que le comte de Paris ait tout ce qu'il faut pour faire un grand chef d'Etat. Tous ceux qui l'ont approché — à commencer par les adversaires de la Monarchie — se sont inclinés devant le charme émanant de sa personne, de son esprit et de sa conversation. Ceux qui liront son ouvrage devront admettre que l'auteur a l'étoffe d'un chef.

Des trois régimes qu'il analyse brièvement, mais complètement, après l'éloquent message de son auguste père, — régime démocratique-parlementaire, régime autoritaire non héréditaire et Monarchie — le comte de Paris ne retient évidemment que le dernier. Et il dit pourquoi, s'appuyant sur les faits pour conclure. En résumé, "la Monarchie règle le présent et prévoit l'avenir", ce que la démocratie, vivant au jour le jour — M. Tardieu, après d'autres, l'a démontré pour la France — et la dictature, ne pensant qu'au lendemain, sont impuissantes à réaliser. Le lecteur de cet *Essai*, fortement pensé, alertement écrit sans grand souci de la forme littéraire, s'arrêtera particulièrement aux chapitres qui traitent de la Monarchie et de l'économique ; chapitres d'une brûlante actualité par l'importance qu'ils accordent à l'organisation corporative. Cette organisation corporative, dont le comte de Paris explique le rouage, tel qu'il le conçoit dans une France redevenue monarchique, rejoint sur plus d'un point les divers systèmes corporatifs que préconisent les partis les plus opposés. Elle vient se placer "entre les deux pôles extrêmes du libéralisme économique et de l'étatisme". Le comte de Paris, on le sait, n'est pas seul à penser de la sorte. Mais, à la différence des autres partisans de la Corporation, il représente lui-même un principe de gouvernement qui a fait ses preuves dans le passé et qui dispose d'une étonnante faculté d'adaptation aux besoins de l'heure présente ; ce que trop de gens s'obstinent à ne pas voir. La France est déchirée, la France est la proie des factions. Qui rétablira l'ordre ? Qui sera l'arbitre conciliateur ? De plus en plus nombreux les regards qui se tournent vers l'arbitre national, vers cette monarchie "tout ensemble conservatrice et révolutionnaire", incarnée dans la personne du duc de Guise et de son fils, le comte de Paris. Qui sait si la France, présentement livrée à l'expérience socialiste et pré-communiste, en recul sur tous les points de l'échiquier diplomatique international, ne devra pas, après de nouvelles épreuves, faire bientôt son choix entre le dictateur de passage et le monarque héréditaire ?

J. B.

HISTOIRE DU CANADA POUR TOUS, deux volumes, par Jean Bruchesi, avec deux cartes, Editions Albert Lévêque. \$2.50.

Il a fallu rééditer le tome I de *l'Histoire du Canada pour tous* de M. Jean Bruchesi. A cette occasion, l'éditeur Albert Lévêque nous adresse une critique du tome II, parue dans *L'Action Française* du 20 juillet, sous la signature d'Orion, un des pseudonymes les plus célèbres dans le monde de la critique française contemporaine.

"L'an passé, ce Carnet a signalé le premier tome de *l'Histoire du Canada pour tous*, par Jean Bruchesi, publié aux Editions Lévêque, à Montréal. Il a dit la matière magnifique de ce livre, qui raconte la période strictement française du passé de ce qui fut la Nouvelle-France ; il a loué la science, la probité et l'art accompli de l'auteur.

"Voici le second et dernier volume, édité par le même libraire. Il faut en faire un égal éloge. Jean Bruchesi y retrace "le régime anglais," depuis 1760 jusqu'à nos jours. Après l'héroïsme des Français fondateurs du Canada au XVIIIe siècle et celui de ses défenseurs au XVIIe, c'est l'héroïsme de la race française dans sa résistance au conquérant, décidé à la dissoudre dans un afflux d'Anglo-saxons peu choisis, et ce sont aussi les autres grandes choses

faites en commun par les deux races antagonistes sous un même gouvernement britannique, cet effort qui a donné à la colonie, maintenant dominion, une prospérité croissante et comme juvénile, telle que Laurier a pu écrire : "Le 19^e siècle a été le siècle des Etats-Unis ; le 20^e sera celui du Canada."

"Ce livre se lit avec passion ; et quel profit il y aurait à en fatiguer et refatiguer les pages, si denses, si riches de faits importants et de précieuses leçons en filigrane, malgré leur brièveté et leur clarté si méritoire, proprement admirable. Le talent y vaut le sujet. On ne saurait mieux le définir qu'en disant que Jean Bruchesi a pleinement atteint le but que déclare son avant-propos : "Présenter en une série de chapitres courts, d'où les notes, les références et les dates (soient) autant que possible éliminées, le récit des événements qui ont marqué, en cent soixante-quinze ans, l'évolution politique, sociale, économique au Canada, dans un esprit d'objectivité et d'impartialité, sans toutefois se croire obligé de passer sous silence les injustices et les fautes," sans s'interdire non plus, peut-on ajouter, l'accent de l'admiration devant les hauts mérites ou les grandes actions.

"Jean Bruchesi a vraiment appliqué la parfaite maxime de Léon XIII, dont il se réclame : "La première loi de l'histoire, c'est de ne pas craindre la vérité." "Canadien français catholique," comme il se déclare, ses convictions ou ses amours ne faussent ni ne corrompent son jugement, si parfois elles animent éloquemment son exposé...

"Les derniers chapitres, sur les rapports du Canada avec la Couronne britannique, sur la part que le Canada a prise à la guerre de 1914, ses pronostics pleins d'allègre espérance raisonnée sur l'avenir du Dominion, touchent à des problèmes brûlants. Ils offrent la même lucidité et la même élévation de pensée que les précédents et un tact sans défaut.

"La connaissance des choses du Canada est chez cet historien consommée. Quant aux affaires d'Europe, avec lesquelles la politique canadienne dans ces derniers vingt-cinq ans a nombre de connexions, il ne les ignore pas davantage ; les lecteurs d'Orion se rappellent peut-être que Jean Bruchesi, dans son parfait petit tableau des problèmes de l'Europe centrale intitulé "Aux Marches de l'Europe," en a montré une possession que bien des spécialistes pourraient lui envier...

"En tout temps, cette *Histoire du Canada pour tous* sera pour les Français une lecture singulièrement attachante, instructive, et l'on peut dire tonique, propre comme bien peu à leur donner fierté patriotique et confiance. Elle devrait être dans toutes nos bibliothèques, spécialement celles des écoles.

"Intrinsèquement, par le savoir, l'art de la composition, le style, l'*Histoire du Canada* de M. Bruchesi fait grand honneur à ce que l'on pourrait appeler la littérature française hors de France."

ORION.

LA MUSIQUE AU POINT DE VUE EDUCATIF, par Sœur Marie-Stéphane, Institut des Saints Noms de Jésus et Marie, Montréal.

Dans son volume intitulé "La Musique au point de vue éducatif", Sœur Marie-Stéphane, directrice de l'Ecole supérieure de musique d'Outremont, semble avoir visé un but tout particulier, celui de broyer la tête à cette sottise et surannée définition de la musique : "art d'agrément".

"A quel titre, écrit l'auteur de cet intéressant ouvrage, la musique réclamerait-elle droit de cité dans le domaine éducatif, si elle n'est qu'une chose agréable?"

Musiciens nous avons tous, je pense, en des moments d'irritation contre la trop générale incompréhension de notre art, sublime entre tous, proies d'écrire des choses décisives qui définiraient et prouveraient la nécessité de la musique, en tout pays qui se respecte, pour la formation du goût et de l'intelligence.

Mais il arrive qu'à vouloir trop bien faire, nous nous récusons devant la construction de ces écrits emporte-pièces, tant nous nous sentons impuissants à démontrer péremptoirement, par des mots, tout ce que comporte de beauté, de grandeur, de joie, d'efficacité éducative l'étude de cet impondérable des sons.

Sœur Marie-Stéphane a su résister à l'immodération de telles ambitions et nous présenter un volume fort à propos, fort utile, qui devrait rallier à l'importance des études musicales bien des esprits qui ne se sont encore arrêtés à ce problème vital.

Pour cela, résultat sûrement de vastes lectures, elle nous livre de nombreuses opinions, sur ce sujet, de philosophes, écrivains, théologiens illustres, de papes mêmes. Elle étudie ensuite par quels modes

la musique opère directement sur l'intelligence, le jugement, l'esprit de discipline, le sens esthétique, la volonté, la concentration, la mémoire, la sensibilité, l'imagination, la raison, l'énergie morale et mentale.

Tels m'apparaissent, concentrés, les multiples phénomènes éducatifs de la Musique qu'a fortement analysés et démontrés Sœur Marie-Stéphane, dans la première partie de son ouvrage. Je conseille à tous ceux que le livre pourrait intéresser d'en relire plusieurs fois ces excellentes pages, de crainte que bien des points ne leur aient échappé à première lecture et surtout qu'ils n'en aient complètement assimilé la logique et la force qui relie un sujet à un autre.

Cette première partie réalise, pour une large part, l'ambition qui nous étreint tous, musiciens, et dont je parlais plus haut. C'est là, à n'en point douter, une contribution des plus efficaces à la compréhension de ce que peut et doit être la Musique.

On trouvera, dans la deuxième partie, une étude pratique des diverses matières qui composent l'éducation musicale pour être complète et efficiente, des conseils judicieux pour y parvenir ; on y verra jusqu'à l'âge auquel telles études devraient être commencées, comment un bon maître doit "inoculer", suivant le mot de Gounod, "la musique à un enfant" par la formation de l'oreille, des yeux et de la pensée ; on y recevra aussi de précieux avis sur l'instruction générale, sur la nécessité d'une union parfaite entre la technique (moyen) et l'expression (but).

Sœur Marie-Stéphane n'y oublie personne, puisqu'elle s'adresse même aux élèves jusqu'ici imparfaitement formés, à ceux dont l'âge est déjà avancé en considération de leur degré d'habileté, et aux dilettantes.

Comme mue par un instinct de la forme (réexposition...), elle termine par un retour sur l'influence morale de la musique et peut à juste titre et fièrement conclure par ces mots : "Oui, la musique est vraiment éducative."

Je ne puis que recommander la divulgation intense d'un tel volume. Tous y prendront plaisir et profit : instituteurs en général, parents qui, sous la vague de matérialisme, en viennent à douter des bienfaits de la Musique, politiciens dont les préoccupations se bornent trop souvent au tangible des choses, prêtres et curés qui, hélas ! sacrifient parfois la beauté de la forme des louanges qu'on doit à Dieu.

Ce nouveau livre servira beaucoup, si l'on sait réaliser ce qu'il implique : la conformité de la pratique avec la théorie.

Auguste DESCARRIES.

GEOGRAPHIE UNIVERSELLE : tome XIII, *Amérique septentrionale* ; deuxième partie : Etats-Unis, par Henri Baulig, Armand Colin, édit. 90 frs.

A cette même place, nous analysons, voici quelques mois, le premier volume consacré par M. Henri Baulig à l'Amérique septentrionale dans la splendide collection de Géographie Universelle dont la librairie Armand Colin a confié la direction à MM. Vidal de La Blache et Gallois. Ce premier volume — tome XIII — orné de nombreuses cartes, de graphiques ingénieux et de remarquables photographies, nous apportait, outre plusieurs chapitres de généralités sur l'Amérique septentrionale, l'exposé détaillé et généralement au point de la géographie physique et humaine de Terre-Neuve, du Canada et de l'Alaska. Il constituait, disions-nous, la première étude d'ensemble sérieuse, publiée en langue française, sur la géographie du Canada. La deuxième partie du tome XIII est tout entière consacrée aux Etats-Unis. Comme la précédente, elle est abondamment illustrée et la présentation en est tout autant digne d'éloges.

Le cadre, dans lequel M. Baulig décrit successivement les diverses régions de la grande République, après avoir adopté la division classique, n'a rien de rigide ni d'uniforme. Les considérations d'ordre économique ou historique, voire parfois politique, voisinent avec l'étude du sol et du sous-sol. Le milieu physique de chaque région est, on le conçoit, l'objet de soins attentifs ; mais la structure sociale, qui varie chez nos voisins, sinon toujours d'une région à l'autre, du moins d'un groupe de régions à un autre, donne lieu à des considérations fort pertinentes qui témoignent de la vaste culture de l'auteur. Ce dernier a su notamment dégager avec beaucoup d'à-propos les rapports entre la diversité des milieux physiques et sociaux et la diversité des tendances en politique intérieure ou extérieure. A tel point que l'ouvrage de M. Baulig est appelé à rendre les plus précieux services à ceux qui veulent voir clair dans la situation présente des Etats-Unis à la veille d'une nouvelle élection présidentielle, et même dans l'attitude apparemment contradictoire de nos voisins à l'égard des grands problèmes de politique extérieure.

Etant donné, toutefois, la division de l'ensemble adoptée par l'auteur dès la première partie du tome XIII, on pouvait s'attendre à des redites. L'ouvrage risquait même d'offrir, en apparence tout au moins, l'impression d'un défaut d'unité. De fait, de nombreuses considérations d'ordre physique, historique ou social, se rapportant en propre aux Etats-Unis, et que l'auteur a glissées dans la première partie consacrée aux généralités, eussent été mieux à leur place dans la troisième. Cela oblige le lecteur, anxieux d'avoir une vue d'ensemble sur les Etats-Unis, à revenir au premier volume. C'est le seul reproche sérieux que nous nous croyons

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

en droit d'adresser à l'auteur. Pour le reste, nous pensons fermement que l'ouvrage entier, en tenant compte des quelques autres réserves que nous avons déjà faites à propos du Canada, est appelé à rendre de grands services, non seulement aux géographes et aux étudiants, mais à toute personne cultivée que préoccupent et attirent les aspects variés du monde moderne, notamment du monde américain : celui dont nous sommes, Canadiens français, trop souvent portés à l'oublier.

J. B.

LE PARADIS PERDU, par André Rousseaux, Bernard Grasset, édit., 15 francs.

M. André Rousseaux est, sans conteste, un des plus beaux et plus solides esprits qui honorent présentement la jeune équipe de critiques français. La pureté et l'élégance de sa langue, la sûreté et la clarté de son jugement, ont fait de lui, depuis plusieurs années déjà, le plus aimable et le plus sûr des guides. *Le Paradis Perdu* nous en apporte une preuve nouvelle.

L'auteur de ce livre s'est penché sur la personne et l'œuvre de quatre prosateurs qui sont aussi des poètes, "par leur art, par leur prise de l'humanité, par le problème autour duquel ils tournent" : Colette, André Gide, Jacques Chardonne et Jean Giraudoux. Quel est ce problème dont on retrouve tous les aspects dans chacun des livres des écrivains qu'étudie André Rousseaux ? L'auteur lui-même le dit dans un avant-propos où il nous livre le secret de sa manière, où il nous explique sa façon de procéder qui s'accordent l'une et l'autre avec les principes élémentaires de la saine critique, mais d'une critique qui néglige intentionnellement la forme pour le fond. Rappelant le mot que Musset prête à l'un de ses personnages, Perdican, sur cette "chose sainte et sublime" qu'est l'union de l'homme et de la femme, "deux de ces êtres si imparfait et si affreux", André Rousseaux veut montrer comment les quatre écrivains choisis par lui ont tenté d'approfondir, d'éclairer "le grand mystère de la terre, par lequel deux êtres mortels, en vertu du plus faible des liens, vivent dans l'idée de posséder l'éternel ici-bas". L'œuvre de Colette, comme celle de Giraudoux, fourmille de ce qu'il appelle les traits caractéristiques de la religion moderne de l'amour, "religion idolâtre", l'amour de l'amour qui n'ose pas toujours "réaliser l'égoïsme intégral" (ce qui n'est pas le cas de Gide), mais entreprend alors "de substituer aux rapports entre les êtres humains le reflet qu'un homme cherche dans l'espèce d'ombre morale qu'il projette sur tous les objets de sa vie".

On le voit : c'est à l'analyse et à la critique des idées, c'est aux écrivains eux-mêmes, dont les divers personnages — Claudine, Claire, André Walter, Isabelle — traduisent en actes la "morale", que s'attache André Rousseaux. Il en scrute l'âme, jusque dans ses moindres replis avec une étonnante sûreté du coup d'œil et une fermeté sans indulgence qui n'exclut cependant pas une juste admiration pour le talent ou le génie, une pitié réfléchie pour la souffrance et l'angoisse. "Colette ou le Paradis perdu", "Jacques Chardonne ou le mystère conjugal", "Jean Giraudoux ou l'éternel printemps", "André Gide ou l'ange manqué" : autant de formules qui n'ont, toutefois, rien de conventionnel ou de rigide et sont, au contraire, le prisme aux mille facettes qui nous livre le reflet des âmes. Personne, au moment d'aborder Colette ou Gide notamment, ne pourra plus prétendre connaître et juger l'un ou l'autre à moins de tenir dans sa main le fil d'Ariane qu'André Rousseaux lui offre bénévolement et qui lui permettra de se retrouver dans le dédale des espérances entretenues, des aspirations contradictoires et des forces ennemies. Il restera à l'honneur du critique, appuyé sur la plus solide des doctrines, d'avoir su faire le partage du bon grain et de l'ivraie, d'avoir fixé un moment "le mirage mobile sur lequel Narcisse n'a pas cessé de se pencher, depuis qu'il y a des hommes qui regardent couler le fleuve de la vie, le fleuve qui vient du paradis perdu et s'en va vers l'Éternité".

J. B.

LES CONCEPTIONS ACTUELLES DE LA PHYSIQUE, par A. Boutaric, Flammarion, édit., 12 francs, Paris.

Ce livre récent est un essai d'exposition des "principaux résultats" des "recherches sur la matière et le rayonnement" et des "transformations produites dans nos conceptions physiques".

Un tel volume ne peut prétendre à l'unité que pourrait présenter l'un des chapitres de la physique déjà classiques : quand les sujets traités ne sont encore que des ébauches et que le vocabulaire n'est pas encore fixé, ce serait sans doute risquer de forcer les traits de la science "en formation" que de vouloir tenter de bâtir un édifice bien ordonné et d'en faire savourer les beautés à l'aide d'une puissante imagination !

Par ailleurs, comment décrire sans l'appareil mathématique (pour le grand public) des notions non seulement contradictoires, mais qui, prises individuellement, ont "un substrat de leur réel qui manque à tel point de contours précis" que le physicien lui-même n'en peut avoir d'image tangible ?

Aussi l'auteur a-t-il groupé de son mieux les divers sujets quand cela était possible et il nous présente un compte rendu honnête des

"faits" et des "impressions" glanés dans les publications les plus récentes.

Le professeur Boutaric émaille fort agréablement son exposé de citations d'auteurs convenablement choisies et il indique toujours l'ordre de grandeur des quantités dont il parle : on sent le physicien.

Chacun aura plaisir à voir rassemblées les publications des dix dernières années, rafraîchissant sa mémoire et précisant le vocabulaire français de nouveaux mots (deton, négaton, position, neutri- nos, indice de condensation).

On regrettera l'absence d'index et de bibliographie, quoique dans le texte se trouvent quelques noms et quelques titres d'ouvrages récents.

Trop peu de graphiques et une table de Mendéléjeff incomplète (les cases 85, 87 et 93 étant vides au lieu des 3 nouveaux éléments Virginium, Alabamine et Super-Uranium).

Quelques spécialistes se demanderont pourquoi (page 103 ou tout au moins en Appendice) l'auteur n'a pas amené la loi de quantification de Bohr par un entrefilet sur la mécanique de Gibbs et l'intégrale de phase ? C'est ainsi en effet que l'idée de quantification est venue à l'esprit de Bohr et c'est aussi la façon la plus naturelle de faire ainsi découler la théorie quantique de la mécanique statistique.

L'auteur note l'abandon de principes plus rigides que les expériences qui les avaient amenés ainsi que l'existence de concepts contradictoires et il nous conseille la modération et la prudence.

Somme toute, aucun sujet essentiel n'a été omis ce qui rend le livre un peu touffu et décousu serait-on tenté de dire (s'il était possible d'être "simple et complet") !

Un mérite certain de ce livre est d'avoir relégué en appendice les questions les plus épineuses de façon à ne pas rebuter le lecteur non spécialisé que le livre vise.

Comme la Science, Boutaric a été aussi impersonnel que possible, laissant parler les philosophes et les savants qu'il cite.

A. V. WENDLING.

UNE REVOLTE AU PAYS DES FEES, par Marie-Claire Daveluy, dessins de James McIsaac. Editions Albert Lévésque. \$0.90.

Mademoiselle Daveluy se repose de son rude travail d'historien et du dépouillement presque toujours fastidieux des archives en écrivant des récits merveilleux. Même lorsqu'elle raconte aux enfants des histoires de fées et des aventures fantastiques, elle sait utiliser ses connaissances historiques ; et la note patriotique, si discrète soit-elle, n'est jamais absente des bons livres dont elle a, jusqu'ici, enrichi la bibliothèque enfantine des petits Canadiens. De la sorte, son œuvre n'est pas seulement agréable, elle est utile ; elle ne fait pas seulement appel à l'imagination de la prime jeunesse, elle s'adresse aussi à l'intelligence et au cœur. Cette œuvre, sans doute, ne se compare ni par le fond ni, encore moins, par la forme à celle de l'inoubliable comtesse de Ségur, pas davantage à celle de Jules Verne ou de Andersen, qui ont toutes trois recueilli l'adhésion universelle des moins de quinze ans. Elle n'en a pas moins son charme et ses grands mérites. Le petit Canadien ou la petite Canadienne, qui acceptent de suivre Perrine et Charlot, qui accompagnent le filleul du roi Grolo, qui s'envolent "sur les ailes de l'Oiseau bleu" ou partagent les angoisses et les joies de Cloco et de Louison au pays des fées, sont assurés de vivre une heure agréable en compagnie de héros que la littérature leur a fait ou leur fera connaître, dans un cadre qui doit leur être familier, puisque ce n'est autre que celui du pays natal ; plus familier, en tout cas, que certains termes et expressions employés par Mlle Daveluy.

La Révolte au pays des fées permet surtout à l'auteur d'ordonner un éblouissant défilé de la plupart des personnages célèbres dans la littérature enfantine et dans le folklore canadien-français. A l'appel magique de la bonne fée qu'est mademoiselle Daveluy elle-même, ils sont tous accourus de leur lointaine patrie les Polichinelle, les Carabosse, les Chevaliers de la Table-Ronde, les Petit Poucet, les Petit Chaperon Rouge et les Peter Pan, les lutins et les gnomes, même Don Quichotte et Rossinante et Sancho Pança qui fait un tour de chasse-galerie au-dessus des forêts de sapins du nord. Sans doute, les uns et les autres ont-ils éprouvé quelque étonnement de se voir transportés aussi loin, de se retrouver tout à coup en compagnie de nos sorciers de l'île d'Orléans, de l'Étranger du Champ du Diable de Rigaud, de la Dame blanche de la chute Montmorency, du Sauvage mouillé de la Rivière-des-Prairies et de la sorcière d'Haberville. Mais, après tout, fées, sorcières, lutins n'ont-ils pas le monde pour patrie, ne sont-ils pas chez eux partout où il y a des enfants qui rêvent, yeux ouverts ou yeux fermés ? Nos petits Canadiens et petites Canadiennes, comme les enfants des autres pays, aiment les fées et les histoires merveilleuses. Trop rares encore, chez nous, ceux qui, à l'exemple de mademoiselle Daveluy, se donnent la peine d'écrire à leur intention ou, lorsqu'ils s'y décident, savent éviter la fadeur, l'ennui et le ton sermonneur. Notre littérature enfantine est à ses débuts, débuts prometteurs dont il faut savoir gré, dans une très large mesure, à mademoiselle Daveluy et à son éditeur, Albert Lévésque.

J. C.

L'idéal d'une Université

Dans le *Minnesota Alumni Weekly* du 10 octobre, le président Coffman énonce quelques judicieuses remarques sur l'idéal d'une université ; remarques que lui ont inspirées les fêtes récentes du Troisième centenaire de Harvard. L'auteur déclare en premier lieu que deux choses ont fait sur lui une profonde impression : *"First, not a speaker, and there were many of them, came with a preconceived program of reform which he wanted everybody to adopt ; the other was that only great scholars, great scientists, and the famous men of letters received the honorary degrees that were conferred. It was the scholarly mind and scholarly achievement that were given recognition"*.

Aux yeux du président Coffman, le spectacle dramatisé par les fêtes de Harvard est celui que chaque université s'efforce de traduire dans la vie de chaque jour et il tend à démontrer une chose : *"the supreme importance of confining the work and activities of universities to the promotion and advancement of the intellectual life"*. Et l'auteur d'ajouter : *"This idea needs to be written in bold letters across the horizon of modern times if the strength and vitality of universities are not to be sapped by self-seeking individuals and bigoted and intolerant groups who would make universities the creatures of their own ulterior ends. How often will it be necessary to say that a university is not a recruiting ground ; that, on the contrary, it is a place where ideas are weighed and tested, where truth is sought, and where scholars pursue the search for it unfettered and undismayed ? How long will it be necessary to proclaim that universities are interested only in excellence in mental achievement, in scholastic attainment, in scholarly contributions, in learning ?"*

Voilà, n'est-il pas vrai, l'idéal qui doit animer et diriger tout universitaire digne de ce nom, toute université soucieuse de contribuer au progrès de la science et de la vie intellectuelle. Il n'en est pas toujours ainsi. *"It is unfortunate, poursuit l'auteur, that more praise and consideration have not been given to excellence in intellectual achievement in the past. The trouble appears to be that society is suffering from emotional over-stimulation"*. Le président en trouve de multiples preuves dans un cinéma immoral, une littérature érotique, une presse consacrée au crime, une radio corrompue. Ce qui se présente dans la société s'offre aussi, dans une large mesure, à l'étudiant, dans une université. *"The enslavement of the spirit may occur on the campus as truly as elsewhere. None of us is absolutely free. Everyone is to some extent the slave to his surroundings ; and it is just that he must fight against if he is to accomplish anything worth while... There is a vast distinction between going to school and getting an education"*.

Hautes préoccupations que celles-là, dont nous ne pouvons nous désintéresser à l'Université de Montréal, en dépit des obstacles de toutes sortes qui compromettent l'œuvre essentielle et qui devront nous retenir tout entiers le jour où le règlement du problème financier rendra la liberté aux intelligences et aux bonnes volontés.

L'Université de Londres

L'Université de Londres a célébré, par des fêtes brillantes, en juin dernier, le centenaire de sa fondation. Déléguée par le Wellesley College (Mass.), mademoiselle Elizabeth Manwaring a donné le récit de ces fêtes dans le *Wellesley Magazine* d'octobre. Nous ne retiendrons de son article que les renseignements fort intéressants qui sont donnés sur l'Université elle-même.

En Feuilletant les Revues

par Jean Bruchesi

L'auteur commence par rappeler qu'en 1800, l'Angleterre ne comptait que deux universités : Oxford et Cambridge, toutes sous le contrôle de l'Église établie. C'est alors que sir Thomas Gresham entreprit de fonder à Londres une université qui accueillerait les "non-conformistes" exclus jusque-là d'Oxford et de Cambridge. Le poète Thomas Campbell appuya le projet que défendait le parti *whig*, mais qui rencontrait la forte opposition des *tories*. Et le University College ouvrit ses portes. Mais ce ne fut qu'en 1836 que l'Université de Londres, dont le University College était alors la seule Faculté, reçut une charte l'autorisant à accorder des degrés académiques *"to persons of all religious persuasions, without distinction, and without the imposition of any test or disqualification whatever"*. On rapporte qu'en apprenant cette nouvelle le prince de Metternich prédia dans son journal que des propositions aussi subversives entraîneraient la ruine de la Grande-Bretagne, sinon de l'Europe entière...

L'Université de Londres ne devait cependant pas être autre chose qu'un "examining body" jusqu'en 1900, alors que l'appui de lord Haldane décida le Parlement à adopter une loi transformant l'Université en une institution pour l'étude et la recherche. A l'heure actuelle, l'Université de Londres groupe 44 Ecoles, Facultés et Collèges, avec un personnel enseignant de 1300 et quelque 17,000 étudiants. La célébration de son centenaire a coïncidé avec l'inauguration des nouveaux immeubles, construits en arrière du British Museum, grâce à la générosité du Gouvernement, du London County Council, de la Corporation de la ville de Londres et de quelques puissantes compagnies qui ont leur siège dans la Cité. La Fondation Rockefeller a également fait sa large part et elle s'est inscrite au tout premier rang des bienfaiteurs de l'Université avec un don de \$2,000,000.

Bilinguisme

Si nos concitoyens de langue anglaise ne s'étaient pas obstinés à ignorer la langue maternelle d'un tiers des habitants de ce pays, ils s'étonneraient peut-être un peu moins de voir tant de Canadiens français tourner le dos à la Confédération. Peut-être même l'hostilité croissante dont le pacte de 1867 est présentement l'objet dans la province de Québec ne se serait-elle pas produite...

Tous les jours, nous rencontrons un Anglo-canadien qui s'excuse de ne pouvoir comprendre ou parler le français. Ceux de nos concitoyens d'autre langue qui voudraient nous voir prendre part à certaines de leurs manifestations, contribuer à tel ou tel mouvement d'ensemble — politique, littéraire, économique ou scientifique — sont tout surpris de notre abstention. Il a toujours semblé à la majorité anglo-saxonne que la connaissance du français n'était pas indispensable. Toléré dans la "réserve" québécoise, le français ne valait et ne vaut pas plus que le chinois dans les autres provinces.

Si l'immense majorité des Anglais, dans la province de Québec comme dans le reste du pays, ne connaissent pas notre langue, ce n'est pas faute d'avoir été invités à l'apprendre. La liste serait longue des Anglo-canadiens — pour nous en tenir à eux — éducateurs, hommes d'affaires, hommes politiques, qui, périodiquement, ont recommandé aux leurs d'apprendre la langue française. Et pourtant, s'il faut en croire le dernier recensement — celui de 1931 — 67.47 p.c. des habitants du Canada ne parlent que l'anglais. Cette constatation inspire d'amères réflexions à un magistrat de l'Île-du-Prince-Édouard : l'honorable juge W. S. Stewart. Ce dernier ne l'envoie pas dire aux Anglais unilingues. Sous le titre "The value of Bilingualism", voici en quels termes le juge Stewart s'exprime dans le *McGill News* de septembre :

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

"It is regrettable that the English-speaking people of Canada have not as yet begun to fully appreciate the benefits which a knowledge of both languages is calculated to bring them".

Sans doute, le juge Stewart insiste particulièrement sur l'intérêt pratique que la connaissance de la langue française représente pour un Anglo-canadien. "Canada, écrit-il, has many opportunities for service to offer to her children providing they take the necessary steps to worthily meet them by timely cultivation of the ability to speak both languages". Le cas de la ville de Montréal est typique, mais il y a aussi les grandes administrations, les chemins de fer, la vie publique. "There is the ambitious youth who aspires to be a leader of his party in Parliament, or perchance to a seat in the Supreme Court of Canada. To be able to speak only one language will likely hamper his progress and impede his advance, no matter how worthy he may be, or with what diligence and persistency he may perform his duties".

Après avoir souligné le fait que la connaissance du français ouvre un vaste champ d'expériences en littérature et en science, le juge Stewart apporte un dernier argument tiré de la part de plus en plus grande que prend le Canada dans les relations internationales. "She will require ministers to represent her in the capitals of the nations of the world, as well as many consuls and trade commissioners to represent her interests in the most important centers of the world's business. Such ministers, consuls and commissioners cannot satisfactorily represent their country unless they can speak the language of the countries to which they have been severally accredited". Ce qui revient à dire qu'il faut connaître le français et l'anglais. Et, de fait, aucun de nos ministres, conseillers ou secrétaires de légations et commissaires du commerce ne devrait ignorer le français, en premier lieu parce que le français est l'une des deux langues officielles en ce pays et la langue d'un tiers de la population, et puis parce que le français est encore la langue diplomatique par excellence et celle qu'emploient le plus couramment les personnes dont le français ou l'anglais n'est pas la langue maternelle. Or nos ministres plénipotentiaires à Washington et à Tokio, notre Haut-commissaire à Londres, le chef de la délégation canadienne à Genève, la presque totalité des secrétaires de langue anglaise, ignorent le français. Dans les services fédéraux, quelle que soit la fonction, on exige toujours que le candidat canadien-français parle couramment l'anglais. S'agit-il au contraire d'un candidat canadien-anglais, neuf fois sur dix on ne lui demande même pas une connaissance élémentaire de la langue française. La chose s'est même produite et se produit peut-être encore dans certains services de l'administration provinciale...

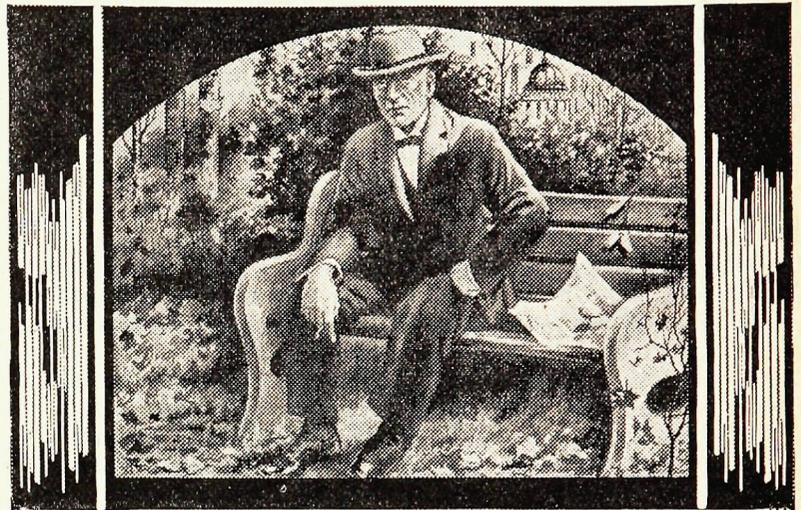
Universitaires et politique

Pierre Duhem s'est fait un nom comme physicien-mathématicien, comme philosophe et historien des sciences. C'était aussi un croyant de grande classe, convaincu qu'il n'y a aucune incompatibilité entre la pensée chrétienne et la science moderne. Reçu le 2 août 1882 à l'École Normale, il était, trois ans plus tard, admis premier au concours d'agrégation de physique. Maître de conférences à la Faculté des sciences de Lille, puis à Rennes, il passa les dernières années de sa vie à l'Université de Bordeaux. Ses travaux sur la *Théorie physique*, ses *Commentaires sur la Thermodynamique*, son *Traité d'énergétique*, les quatre premiers tomes d'un ouvrage qui devait en compter douze, sur *Le système du monde*, avaient attiré sur lui l'attention des milieux scientifiques, non seulement ceux de France, mais ceux de l'étranger. Et, pourtant, jamais Duhem n'enseigna à Paris. Pourquoi? Sa fille, Hélène Pierre-Duhem, vient de nous l'apprendre dans la pieuse biographie de son père dont *La Revue Universelle* du 15 avril 1936 a publié quelques chapitres.

Duhem était d'abord profondément croyant. Puis il avait des opinions politiques que les grands maîtres de l'Université prisait peu : il était royaliste et admirateur de Maurras. Il faut cependant chercher ailleurs l'explication des brimades et des injustices dont Duhem fut la victime. Disciple de Pasteur qui l'avait en haute estime, le jeune Duhem, avant même de devenir agrégé, avait présenté comme thèse de physique un mémoire intitulé : *le Potentiel thermodynamique et ses applications à la mécanique chimique et à l'étude des phénomènes électriques*. Cette thèse heurtait certaines idées de Marcelin Berthelot et de Lippman, alors tout-puissants. Duhem fut refusé et Berthelot déclara : "Ce jeune homme n'enseignera jamais à Paris". C'est en vain que des amis et des admirateurs du jeune savant intervinrent en sa faveur et que lui-même plaïda éloquemment sa cause auprès de M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur, rappelant la faveur dont jouissaient à l'étranger ses travaux scientifiques. Dans la seule année 1900, en effet, l'Université

(suite à la page 186)

À L'AUTOMNE DE LA VIE



Le vent d'automne dépouille les arbres et cet homme médite sur l'instabilité de toute chose. Il se dit : "Ces feuilles que la bise emporte n'ont pas besoin de sépulture. . . Je suis seul sur la terre. . . quand mon dernier jour sera venu, à quelles ignominies mes pauvres restes ne seront-ils pas exposés, si personne n'en prend soin?"

Appréhension hélas! trop souvent justifiée. Que de personnes laissent ainsi s'écouler leur vie, sans penser qu'un jour il leur faudra des obsèques qui soient dignes de l'affection que tout homme porte à sa propre chair.

Pour le déboursé d'une prime annuelle, modique, notre Société se chargera de rendre tous les honneurs dus à votre sépulture, avec une dignité qui ne saurait être ni surpassée, ni égalée.

La Société Coopérative de Frais Funéraires

L.-EUG. COURTOIS, Président Lt-Col. ELZ. HURTUBISE, m.d.
et Gérant Général Vice-Prés. et Secr.-Trés.

Tél.: PLateau 7-9-11

RUE STE-CATHERINE, 302 EST, - MONTREAL

D-5

(Droits réservés)

Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page IV.

CONCOURS DE POESIE

L'Académie des Jeux Florimontains, représentée au Canada par MM. Alphonse Désilets et Jean Bruchesi, organise, cette année encore comme par les années passées, un concours de poésie ouvert aux poètes du monde entier, qu'ils soient de langue française, de langue latine, celtique, basque, anglaise, allemande, italienne, russe, polonaise, voire arabe, roumaine ou serbo-croate.

Le sujet imposé pour chaque poème, dont la forme est laissée au libre choix des concurrents mais qui ne doit pas compter moins de 30 vers ni plus de 80, est le suivant : La paix nationale et internationale dans la Justice et la Charité. — Prière de la Cloche de la paix du Mont-Blanc. — Réponse des Cloches du monde entier. — L'Angélus de la Paix. — A l'Immaculée, reine de la Paix. Le sujet peut être également traité en prose sous la forme d'un discours dont la lecture ne demande pas plus de vingt minutes. L'Académie décernera des Diplômes et des prix en nature : médailles, plaquettes, fleurs et symboles, livres et partitions musicales.

Les manuscrits, accompagnés d'une somme de huit francs, doivent être envoyés en double exemplaire au chanoine Berthier, 30, Faubourg Nezin, Chambéry (Savoie) avant le 1er mai 1937, être signés d'un pseudonyme sous la forme d'une devise reproduite sur une enveloppe cachetée, contenant noms, prénoms, qualités et adresses de leurs auteurs.

L'appartement d'Alphonse Allais

On dévoilait, il y a plusieurs mois, à Honfleur, une effigie en bronze du célèbre humoriste, Alphonse Allais. A cette occasion, on s'est plu, en France à rapporter quelques facéties de l'écrivain. En voici une qui ne manque pas de sel.

Un jour Allais décide de chercher un appartement... Il comptait que ses possibilités ne lui permettaient pas de dépasser 600 francs par an. Tout de même, il voulait voir de beaux logis, discuter avec des concierges... faire l'autoritaire, le riche... le malin... A Passy, il avise une maison neuve, à la porte de laquelle se dressait l'affiche: "A louer". Il entre dans la loge:

"— Madame, je voudrais visiter..."

"L'autre, peu rassurée par l'air médiocre de son interlocuteur, suggère :

"— Il s'agit d'un appartement de 10,000 francs..."

"— Bon... ça va... Montrez-moi les lieux..."

Ascenseur... Silence...

Mais, la porte ouverte : examen...

"— Quoi? C'est ça, la cuisine? Trop petite... J'en ferai un boudoir..."

"Et dans le salon :

"— Ah! non... Là, je mettrai la cuisine... J'aime les fourneaux considérables, les batteries de cuisine prestigieuses... Enfin... je m'arrangerai..."

"— Cela vous plaît donc, monsieur ?

"— Ma foi oui..."

"— Alors, vous êtes décidé... On pourrait signer le bail devant le gérant la semaine prochaine.

"— Soit..."

Rengorgé, fier, Allais fait le distant et le magnifique en dévalant l'escalier... La concierge, empressée, respectueuse, le reconduit jusqu'à la porte de l'immeuble...

"— Aff! dit Alphonse Allais avant de mettre le pied sur le trottoir... Un dernier détail. Y a-t-il des punaises ?

"— Pas une, monsieur..."

"— ...Alors, dans ce cas, je ne loue pas... Je suis trop habitué à ces charmantes petites bêtes... Je ne saurais m'en passer..."

En feuilletant les revues

(suite de la page 185)

jagellonne de Cracovie lui conférait le doctorat *honoris causa*, la Société hollandaise des Sciences de Harlem le recevait à titre d'associé étranger et l'Académie des Sciences de Paris le nommait correspondant dans la section de mécanique... Rien n'y fit. On accusa Duhem de "faire de la politique". Comme l'écrivit sa fille, une lutte de trente années s'était engagée entre la Sorbonne et le savant. Ce dernier "allait être l'ennemi, l'homme dont on ne devrait jamais parler, dont on ignorerait toutes les productions, et dont on tairait toutes les découvertes, espérant le décourager par ce silence et cet oubli".

Ainsi, de mesquines considérations, étrangères à la science, empêchèrent Duhem, considéré comme le fondateur de l'énergétique, de faire école; et si le savant a souffert dans sa personne, dans sa vie, d'une criante injustice, la France elle-même — ce qui est plus grave — en a souffert tout autant.

Sachons retenir la leçon pour ne pas tomber dans les mêmes erreurs.

Les fiduciaires dans les Universités

Qu'est-ce qu'un bureau de fiduciaires (*Board of trustees*)? Le président Hutchins, de l'Université de Chicago, nous apporte, à ce sujet, de précieux renseignements extraits de son rapport annuel au *Board of Trustees* et reproduits dans *The University of Chicago Magazine* (Janvier 1936).

"*Legally the University is the Board of Trustees; they are responsible for the selection of the staff; they determine their salaries and tenure, and control the institution in such detail as they wish. They have greater powers than the directors of an ordinary corporation; they are self-perpetuating, and there are no stockholders.*"

Plus loin nous lisons encore ceci: "A board of trustees is a body of public spirited citizens who believe in the aims of the professors, namely, the development of education and the advancement of knowledge. They have undertaken to relieve them of two responsibilities they cannot carry: the responsibility of managing their property and the responsibility of interpreting them to and defending them from the public. They fix the salary scale in order to make sure that the university's money is not squandered. They find out all about the faculty in order to interpret them to the public. But they have renounced for all practical purposes any right to pass on their qualifications to be professors. The faculty is not working for the trustees are working for the faculty. The analogy of business or what an employer may do in business is therefore inapplicable."

Tout compte fait, les fiduciaires peuvent donc être regardés comme jouant, dans les Universités, le rôle des directeurs de compagnies; et il n'y a pas lieu de s'étonner que l'institution des fiduciaires ait une origine spécifiquement américaine.

"Since the Middle Age, écrit encore M. Hutchins, the European universities have been controlled directly by the state, without the intervention of a board of any kind, and the British universities have been controlled by the faculties. The universities of colonial America were not universities at all; they were professional schools, designed to train ministers for the churches which founded them. Some of the trustees of these institutions were teachers in them; but they were all clergymen, who were doubtless charged with the duty of making the education given by the college conform to the wishes and needs of the denomination. Since the colonial period the major universities have outgrown their original purpose and have become institutions concerned with research, general education, and all varieties of professional training."

Le point délicat à régler est celui du rôle des fiduciaires dans le renvoi éventuel d'un professeur qui jette du discrédit sur l'Université et lui cause de graves ennuis. A ce propos le président Hutchins ne refuse pas aux fiduciaires toute liberté d'action; mais il ne craint pas d'affirmer que cette délicate question ne peut être réglée sans la participation conjointe du Président de l'Université et des fiduciaires. Car, écrit-il, "it must be clear that if professors are to be guided by the prejudices of editors, bankers, lawyers, ministers, industrialists, politicians, or any other groups, they cannot hope to be professors or constitute a university in any real sense of those words. We must hold that the community wants real professors in real universities and that it has conferred upon them such privileges as are required to make its wishes effective."

Ce qui doit, en toute occasion, inspirer et diriger les fiduciaires, c'est "their intelligent and far-sighted view of the nature and purposes of the institution."

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

Bibliographie

Ce que les Anciens écrivent...

Médecine —

- AMYOT (Roma) : "Lacune congénitales de la voûte crânienne : les trous pariétaux anormalement très agrandis". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 955.
- DEL VECCHIO (P.) : "Cancer", *L'Action Médicale*, Vol. XII, No 7, p. 803.
- DEMONTIGNY (Gérard) : "Les solutions anesthésiques alcalines", *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 974.
- DORE (Réal) : "Autour d'un congrès pour l'étude du goître". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 994.
- DUBE (J.-E.) : "Le Professeur Amédée Marien, 1866-1936". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 937.
- "Les débuts de la lutte contre la mortalité infantile à Montréal. Fondation de la première "Goutte de lait". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 986.
- GERIN-LAJOIE (M.) : "Le XIVe Congrès". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 947.
- JUTRAS (Albert) : "Réflexions sur la gastroscopie et ses rapports avec la radiologie". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 997.
- LAPIERRE (Gaston) et MARTIN (Paul) : "Abscessus du cervelet. Complication d'un kiste épidermoïde infecté, extra et intracrânien". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 962.
- LEBEL (A.-B.) : "Le filtrat gonococcique (Corbus Ferry) chez les enfants". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 983.
- PANNETON (Philippe) : "Mémoire sur le blépharo-chalazis. A propos de 51 cas dans une même famille". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, no 8, p. 725.
- ROY (J.-N.) : "Hypertrophie des tarses palpébraux, des téguments de la face et des extrémités des membres, associée à une ostéopériostose presque généralisée; un syndrome nouveau". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, no 6, p. 517.
- PARE (Louis) : "Variétés des granulofocytes". *Les Annales Médico-Chirurgicales de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal*, tome 2, no 3, p. 93.
- SAINTE-JACQUES (Eugène) et DUHAMEL (G.-H.) : "Des tyroïdites aiguës". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 949.
- SAUCIER (Jean) : "Nouvelles divisions étiologiques de l'épilepsie". *Les Annales Médico-Chirurgicales de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal*, tome 2, no 3, mai 1936, p. 112.
- TESSIER (L.-J.) : "Deux cas de rhinolithé". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, no 7, p. 658.
- TETREAU (Julien) et GAGNIER (L.) : "Un cas d'ostéogénèse imperfecta". *L'Union Médicale du Canada*, tome LXV, No 10, p. 969.
- TRUDEAU (C.-H.) : "Du régime dans certaines dermatoses chez les enfants". *Les Annales Médico-Chirurgicales de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal*, tome 2, no 3, mai 1936, p. 130.

Biologie —

- ROUSSEAU (Jacques) : "Cours élémentaire de génétique". *L'Enseignement secondaire au Canada*, 22e année, Vol. XVI, numéro 1, Québec, octobre 1936, p. 68.

Histoire naturelle —

- GAUVREAU (Marcelle) : "Le Chat Gris-Gris". *L'Oiseau-Bleu*, Vol. XVII, Nos 1-2, p. 13.

Economie —

- LORRAIN (Léon) : "Le problème du chômage". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal et de la Section des Jeunes*, 38e année, 8e numéro, p. 3.
- MONETTE (Raphaël) : "Concertons-nous et Agissons", *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal et de la Section des Jeunes*, 38e année, 8e numéro, p. 11.
- PARIZEAU (Gérard) : "Casse-tête ou rébus". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal et de la Section des Jeunes*, 38e année, 8e numéro, p. un.

Morale —

- LEVEILLE (Ernestine Pineault) : "Notre américanisation par la femme". *Revue Dominicaine*, octobre 1936.
- FOREST (Père Ceslas) : "Notre avenir religieux". *Revue Dominicaine*, octobre 1936.

Sociologie —

- MINVILLE (E.48) : "L'organisation corporative sur le plan canadien-français". *L'Action Nationale*, septembre 1936.
- DESROSIERS (J. B.) : *Choisissons : la doctrine sociale catholique ou la ruine*. Ecole Sociale Populaire, édit.
- MONTPETIT (Edouard) : *Le front contre la vitre*. Alb. Lévesque, édit.

Littérature —

- LAMARCHE (Père M.-A.) : *Nouvelles ébauches critiques*. Granger Frères, édit.

LE MAIRE DU VILLAGE

Pour venir en aide aux intellectuels et améliorer, du même coup, l'administration publique, le gouvernement bulgare a supprimé les élections municipales. Désormais, depuis cette heureuse réforme, c'est l'Etat qui nomme le maire des grandes et petites villes du royaume, aussi bien que des villages, et la presque totalité de ces maires se recrutent parmi les universitaires. Voici, d'après La Bulgarie, de Sofia, le caractère et la portée de la réforme.

* * *

Parmi les œuvres de rénovation de l'Etat, figure, au premier plan la nouvelle organisation des municipalités et des communes. Mais c'est surtout la réforme visant la commune rurale qui mérite d'être signalée. De par cette réforme, on a rompu radicalement avec un système suranné par lequel les fonctions du maire se réduisaient à un agent de simple police. Nulle initiative d'un ordre technique ou intellectuel, ne sortait jamais du cabinet du maire. Tout d'abord, il n'était pas investi de droits adéquats; en outre, il n'était guère préparé pour une besogne qui exige une plus vaste culture de l'esprit.

A l'heure présente, c'est tout à fait autre chose. Les maires de nos communes rurales se recrutent parmi d'anciens magistrats ou avocats possesseurs de diplômes universitaires et connaissant plusieurs langues. Par exception on a dû nommer des universitaires d'autres branches de la science, mais leur nombre est restreint. Cependant la plupart de nos édiles sont des juristes, soit dans les villes, soit dans les villages. Dans quelques municipalités, y compris Sofia, les maires sont des techniciens diplômés et avec une longue pratique. Et c'est logique, car dans nos grandes villes c'est l'aménagement technique qui occupe la première place et il est toujours utile que le chef de la municipalité ait la compétence nécessaire en cette matière. Dans les villages domine une autre considération. Le paysan a besoin tout d'abord d'un éducateur qui lui fasse oublier ses mauvaises habitudes de politcaillerie, consistant à raturer perpétuellement sur des thèmes rebattus et vétustes sans utilité pour personne — capables seulement de diviser les habitants en camps ennemis et à semer la haine. Le mot d'ordre actuel, c'est l'union. Pour la créer il est, certes, nécessaire de diriger l'esprit des paysans vers un autre ordre d'idées, dans le but d'élever leur niveau culturel. C'est là, la principale tâche du nouveau maire. Or, il est évident que pour une telle tâche le maire doit avoir de vastes et diverses connaissances et un caractère ferme, ainsi que l'autorité et le prestige nécessaires. Or, pour jouir de ce prestige le maire doit posséder des droits étendus figurant dans les lois et être nommé par l'Etat. Ce sont d'ailleurs les considérations qui ont guidé le gouvernement lorsqu'il a aboli le système d'éligibilité des maires, qui font partie actuellement des cadres de l'administration de l'Etat.

A part le côté administratif et éducatif le maire est investi des droits assez vastes de juge. Il est érigé en juge de paix pour des causes de petite importance. Mais son rôle comme juge consiste surtout à amener les parties en litige à une réconciliation. Pour investir les maires des villages de fonctions judiciaires, le gouvernement a visé en premier lieu à épargner le temps à nos cultivateurs, qui, jadis, devaient se déplacer pour gagner le chef-lieu d'arrondissement où siégeait le juge de paix. En second lieu, on a voulu faire œuvre d'éducation en incitant ces simples gens à la concorde et la fraternité, car très souvent un procès civil donne lieu, de par l'amertume et les rancœurs, à un procès pénal. Que d'homicides ou de blessures graves qui ont eu comme mobile une vengeance en connexion avec un procès civil !

Telles sont grosso modo les attributions de nos édiles des communes rurales.

Diplômés, remplissez et retournez, payable au pair, le chèque de la page IV.

Pour tous **LES GENRES D'ÉDIFICES**



De votre marchand ou — **MARQUETTE 6221**

Anesthésie au gaz sur rendez-vous Tél. DE. 4055
2292, Girouard

DOCTEUR M. CLERMONT
ANESTHÉSISTE
à l'hôpital de la Miséricorde et
à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine
Membre de la "International Anesthesia Research Society"
et de la "Montreal Society of Anesthetists".

Tél. DUpont 5200

T. BEAUREGARD & CIE
TAILLEURS
COMPLETS OU PALETOTS SUR MESURE
Prix : \$17.50 à \$35.00
Beaux choix de tissus canadiens et anglais

7905, SAINT-DENIS, coin Gounod.

L'examen des Yeux, Troubles Musculaires et Ajustement des Verres

FAVRO-LITE — CORECTAL et TILLYER

Par nos Spécialistes Optométristes et Opticiens
"Bacheliers en Optométrie"



Lorsque vos verres sont fabriqués dans nos laboratoires, d'après notre examen scientifique, ILS SONT PARFAITS. Grâce à nos nouveaux instruments de précision, "l'a peu près" n'existe plus.

TAIT-FAVREAU LTEE
265 SAINTE-CATHERINE EST — Tél.: LA 6703
Succursales: 6890, rue SAINT-HUBERT — Tél.: CA 9344
270, ave VICTORIA, ST-LAMBERT, Tél. 791

G. Vandelac, Jr. Fondée en 1890 Alex. Gour

Directeur de funérailles
GEO. VANDELAC
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120, rue Rachel Est, Montréal. Tél. BELair 1717

Pour vos . . .

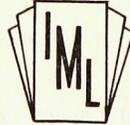
DESSINS et CLICHÉS
Téléphonez MARquette 4549
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE
282 OUEST, RUE ONTARIO, près Bleury, — MONTREAL.

DIPLÔMÉS
abonnez-vous à
"l'Action Universitaire"

Examen de la vue Lunettes et Lorgnons Téléphone : HA. 5544

PHANEUF & MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767, rue Saint-Denis, Montréal
(Tout près de la rue Ontario).

Cette Revue est imprimée par



IMPRIMERIE MODÈLE LIMITEE

IMPRIMEURS EDITEURS REGLEURS RELIEURS 1206 Est, RUE CRAIG
EDIFICE "LAURENTIAN"
Téléphone: AMherst 2152

Tél. MARquette 2255 H. DUBOIS, Gérant

Hôtel
à l'épreuve du feu **Pennsylvanie**



Coin St-Denis et Ste-Catherine Prix spéciaux pour les diplômés et les étudiants
Montréal, Can.

NOTRE BEURRE

Sa QUALITÉ a fait sa RENOMMÉE



Attention . . .
A NOS LECTEURS

Anciens qui n'avez pas encore payé votre abonnement pour 1934-35 ou pour 1935-36, ou pour les deux années, retournez-nous sans retard le présent chèque (page IV) dûment rempli et signé par vous, payable au pair. Ou bien, avisez-nous, en nous donnant si possible vos raisons, que vous ne désirez plus recevoir L'ACTION UNIVERSITAIRE.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE
Hon. J.-H.-A. PAQUETTE, Secrétaire Provincial.

ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

200 OUEST, RUE SHERBROOKE.

ALPHONSE BELANGER, directeur.



- *Cours Technique* : Cours de formation générale technique préparant aux carrières industrielles. (Quatre années d'études).
- *Cours des Métiers* : Cours préparant à l'exercice d'un métier en particulier. (Deux années d'études).
- *Cours d'imprimerie* : Deux années d'études. Admission aux examens d'entrée : Diplôme de 8e année.
- *Cours Spéciaux* : Cours variés répondant à un besoin particulier. (Mécaniciens en véhicules-moteurs et autres).
- *Cours du soir* : Pour les ouvriers qui n'ont pas eu l'avantage de suivre un cours industriel complet.



Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat,
200 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTREAL.

Le Cercle Universitaire de Montréal, fondé en 1918, groupe les universitaires et les hommes de profession auxquels il fournit l'occasion de se rencontrer pour échanger des idées.

Il constitue un endroit commode pour ses membres.

Sont éligibles : les titulaires d'un diplôme universitaire; les professeurs titulaires ou agrégés; les gouverneurs de l'Université.

FONDÉE EN 1873

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL.

TRAVAUX PUBLICS — INDUSTRIE
TOUTES LES BRANCHES DU GÉNIE

Principaux Cours :

Mathématiques	Constructions Civiles	Géologie
Chimie	Génie Sanitaire	Economie Industrielle
Dessin	Résistance des Matériaux	Métallurgie
Electricité	Physique	Voirie
Minéralogie	Descriptive	Ponts
Arpentage	Mécanique	Chimie Industrielle
Mines	Hydraulique	Finances
Machines Thermiques		

Laboratoires de Recherches et d'Essais

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Téléphones :

Administration — LANcaster 9207
Laboratoire Provincial des Mines — LANcaster 7880

1430, RUE SAINT-DENIS



*Imprimée par
l'Imprimerie Modèle Ltée,
1206 est. rue Craig,
Montréal.
Tél. AMherst 2152*
